

VOIR DIRE

NUMÉRO 71
MAI-JUIN 1995
L'EXEMPLAIRE : 4\$

Revue bimestrielle
publiée en collaboration
des associations de sourds
de la province de Québec

Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA)



1975 - 1995

Un 20^e anniversaire
de fondation
fêté
dignement

13 mai 1995

Succès
de l'inauguration
officielle de
l'Association
«Santé-Sourds
Naturelle
du Québec»

29 avril 1995





Dès septembre 1995
vous aurez
le **COUP DE FOUDRE**
pour la nouveauté
en sous-titrage codé

Mais d'ici là,
Sous-titrage Plus souhaite
aux lecteurs de **Voir Dire**
un été
du **TONNERRE**

À suivre...

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Arthur LeBlanc
éditeur et rédacteur-en-chef
 Michel Lelièvre
rédacteur et éditorialiste
 Monique Therrien / Nathalie Lachance
correctrices
 Anna Sabelli
infographe
 Guylaine Boucher
abonnement et comptabilité
 Jean-Marc Lachambre / Claire Lauzier /
 Claire-Lyne Poirier / Guy Fredette
photographes

COLLABORATEURS:

Jean-Guy Beaulieu Yvon Mantha
 Gilles Read Luc Michaud
 François Major Jacques Vadeboncoeur
 Jacinthe Auger Louise Schmidt
 Gilles Boucher Guy Fredette

COMPOSITION:

Publications Voir Dire / Compo-GYM Inc.

IMPRESSION:

Impritech Enr.

ABONNEMENT:

Canada: 20 \$ annuel – 35 \$ 2 ans
 Étranger: 25 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX:

Bibliothèque nationale du Québec.
 Bibliothèque nationale du Canada.
 No. d'enregistrement: 002565
 ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements:

VOIR DIRE
 65 ouest, de Castelnau, suite 300
 Montréal, Qc H2R 2W3
 Tél.: (514) 279-7609 / Fax: (514) 279-5373

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| Éditorial | 4 |
| La parole est aux lecteurs | 5 |
| Service régional d'interprétariat de Québec (SRIQ) | 5 |
| 20e anniversaire de fondation du CQDA (1975-1995) | 6 et 7 |
| Table ronde sur l'implant cochléaire | 8 |
| Nouvelles du 3e Âge-Sourds | 9 |
| Chronique sur la surdi-cécité | 10 |
| Les échos du Relais | 11 |
| Le SIVET déménage à l'IRD | 11 |
| «Santé-Sourds naturelle du Québec» (ASSNQ) | 12 et 13 |
| Mois de mars : info sur la violence faite aux femmes | 14 et 15 |
| Assemblée spéciale du CCSMM | 15 |
| La Saint-Valentin en patins ! (APSE) | 15 |
| Mission accomplie pour nos valeureux athlètes | 16 et 17 |
| AIM CROIT : bilan et projets ! | 18 |
| 20e anniversaire de la Polyvalente Lucien-Pagé | 18 |
| Un signe des interprètes | 20 |
| 1er anniversaire du Club Optimiste (Montréal) | 20 |
| Visite au Québec des étudiantes stagiaires de Sudbury | 21 |
| L'Association des Sourds du Canada, en bref | 22 et 23 |
| Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie | 23 |
| Premier brunch annuel du Club Lions-Sourds | 24 |
| Septième soirée de la Saint-Valentin du CAE | 25 |
| Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec | 26 et 27 |
| Voyage culturel à Washington | 27 |
| Les p'tits moteurs | 28 |
| Décès, naissances, etc. | 29 |
| Concentrez-vous sur une idée | 29 |
| La communauté sourde présente au Grand Tour cycliste '95 | 30 |

PAGE COUVERTURE :

Photo du haut : Le 13 mai 1995, lors de l'Assemblée générale annuelle du CQDA, les participants ont partagé un dîner communautaire exceptionnel au Centre de jour Roland-Major pour souligner le 20e anniversaire de fondation. Parmi les invités, les anciens présidents étaient de la fête à cette occasion. De gauche à droite : Pierre-Noël Léger, Jean-Jacques Deserres, Arthur LeBlanc, Léon Bossé et André Chevalier, actuel président. (NDLR : Étant donné la date de parution, VOIR DIRE reviendra sur le sujet dans son prochain numéro.)

Photo du bas : À l'Institut Raymond-Dewar, le 29 avril dernier, avait lieu la coupe du ruban inaugural de l'Association «Santé-Sourds naturelle du Québec» (ASSNQ). On voit ici Marie-Hélène Boulanger en pleine action sous les sourires d'André Maltais, à gauche et de Sylvain Gonthier, à droite.

LE CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

invite toutes les personnes sourdes à devenir membres du Club et à participer à ses activités en faveur des personnes les plus démunies de notre société.

**Pêche sur la glace – Journée-spaghetti – Vente des gâteaux aux fruits – Des lapins de chocolat
 Épluchette de blé d'inde – Visite au Manoir Cartierville – Souper «Cochon braisé», etc.**

LES MEMBRES DU CLUB LIONS MONTRÉAL VILLERAY-SOURDS:

Georges Boucher
 Roland Aubry
 Roland Bolduc
 Jacques Gravel
 Normand Lapalme

Mario Ranger
 Carmen Bolduc
 Georges Mills
 André Weir
 Maurice Baribeau

Raymond St-Pierre
 Jacqueline Lavoie
 Réjeanne Livernois
 Daniel Péladeau
 Jean-Guy Beaulieu

Sylvie Jeansonne
 Fernand Hébert
 André Leboeuf
 Azarias Vézina
 Denis Paquette

Gilles Gravel
 Andrée Boucher
 Maurice Livernois
 Jean-Marc Gravelle
 Guy Fredette



vous invitent personnellement à les rencontrer. Ils se feront un plaisir de répondre à vos questions.

CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)
 B.P. 114, Succursale «R»
 Montréal (Québec) H2S 3K6

LION JACQUES GRAVEL
 PRÉSIDENT 1994-95

Le 15 octobre 1994, 15^e anniversaire de fondation (1979-1994).



La soif du pouvoir

La soif du pouvoir semble régner au sein de la communauté sourde. Même si cette soif du pouvoir a toujours été latente, non seulement dans le monde des sourds mais également dans toutes les sociétés, elle est plus présente depuis quelque temps chez nous. Cette soif du pouvoir fait le bonheur des ambitieux et fait le malheur des autres qui n'en méritent particulièrement pas. Cette soif du pouvoir est plus grande lorsqu'on s'initie dans la société du capitalisme. La mentalité capitaliste est maintenant monnaie courante dans la communauté sourde comme c'est le cas ailleurs. Toutefois, est-ce que cette mentalité est une source de bienfaits pour la communauté sourde ? Nous croyons que non et nous allons essayer de démontrer pourquoi cette mentalité est mal instaurée dans l'idéologie de la communauté sourde.

La soif du pouvoir peut aussi être expliquée par l'exploitation de certaines personnes entendantes qui essaient de profiter de la faiblesse des Sourds dans les domaines tels que l'éducation, le système de santé, le marché du travail, etc. L'éducation aux Sourds est exploitée depuis belle lurette, non seulement parce que le système éducatif n'est aucunement adapté spécifiquement pour eux, mais surtout parce qu'on impose l'intégration scolaire avec le monde ordinaire des entendants. De ce fait, nous perdons notre héritage, notre culture, notre langue et nos valeurs à cause de cette intégration, disons-le, plus souvent qu'autrement de façon sauvage à cause de la négation ou du refus des moyens adaptés à leur intention (lire méthode visuelle versus méthode auditive). Nous ne pouvons pas dire que cette intégration scolaire est une réussite, mais plutôt un échec lamentable comme le savent la majorité des Sourds qui vivent et assument leur surdité. Les spécialistes de l'éducation des Sourds (entendants) essaient par divers moyens de camoufler la réalité tout en faisant croire que l'intégration est une belle réalisation réussie. L'intégration scolaire est une usurpation imposée aux Sourds et à leur détriment comme s'il fallait que le chien miaule alors qu'il est censé japper...

Le marché du travail pour les Sourds est de plus en plus limité pour plusieurs causes, entre autres, l'intégration scolaire qui fait perdre des postes de professeur pour les Sourds. Le milieu de la surdité est exploité par de nombreux spécialistes qui croient avoir trouvé la panacée pour les Sourds comme les implants cochléaires et le français signé.

La soif du pouvoir de ces entendants n'ayant pas trouvé preneur chez les Sourds est dénoncée par cette même communauté qui reçoit de plus en plus d'appuis de gens entendants bien intentionnés comme les linguistes universitaires. La communauté sourde souffre de cette exploitation d'autant plus du fait que certains Sourds ambitieux, en mal de pouvoir, choisissent de ne pas dénoncer cette situation face aux protagonistes entendants, par peur ou autre. Cette exploitation égale silence et silence ne vaut pas l'or dans ce sens, mais il vaut son pesant d'or pour les protagonistes entendants.

À l'heure actuelle, où les Sourds ont pris conscience de cette réalité, la révolte est plus grande que jamais. Il est temps de se réveiller et d'agir en conséquence. Les Sourds qui sont capables d'agir sont des vrais Sourds fiers de leur identité et de leur sort. Et les autres qui en sont incapables, sont des produits de la société capitaliste servile alors qu'ils continuent de bénéficier de cette même société pour mieux vivre leur ambition égoïste. Est-ce le bon choix ? Si on répond oui, la communauté sourde court tout droit à sa perte et continuera de dépendre du bon vouloir de la société majoritaire entendant. Est-ce vraiment notre souhait ?

La soif du pouvoir se fait sentir et les leaders sourds de divers mouvements se regroupent pour mieux se protéger. Pour devenir une force, soit politique ou autre, ces leaders doivent connaître les différentes possibilités et les différentes avenues en terme de revendication et de loi. Toutefois, pour le moment, les Sourds sont loin de la réalisation de leurs revendications. Il faut passer à l'action puisque de toute façon, nous n'avons vraiment pas le choix.

Surtout à l'heure où le gouvernement (lire le ministère de la Santé et des Services sociaux, via la Régie régionale), essaye par tous les moyens de couper et d'économiser des frais sur le dos des plus démunis de la société. La conception du rôle de l'État comme garant des droits des minorités souvent menacées par une majorité insensible et hostile à toute forme de différence en prend pour son rhume. Personne ne s'imagine que les Sourds, qui sont des personnes normales, mis à part leur surdité, doivent se regrouper et être mis dans le même bateau que les autres handicapés physiques et autres. Cet hypothèse qui court plus vite qu'on le pense est vraiment le comble ! Dans ce cas, il ne nous restera plus rien comme dignité et respect en tant que personne humaine qui a droit à la différence ! ■

La parole est aux lecteurs



Revue Voir-Dire
Arthur LeBlanc, éditeur
65 ouest de Castelnau, suite 300
Montréal (Québec) H2R 2W3

C'est avec un grand étonnement et une grande déception que j'ai lu l'article *La corporation du Centre de loisirs des Sourds de Montréal, une anarchie*, paru dans le numéro (No 70, à la page 5), de mars-avril, concernant la méfiance de certaines personnes envers les administrateurs du CLSM. Après avoir lu très attentivement l'article, les membres du conseil et moi-même avons ressenti une grande déception face à la non-confiance qui nous est témoignée dans ce texte.

Depuis quelque temps déjà, les membres du Conseil d'administration travaillent sans relâche afin de régler définitivement le malaise qui règne actuellement au sein des membres. À la dernière assemblée générale, les cent vingt-quatre (124) personnes qui assistaient à la réunion, ont été clairement informées sur les détails concernant le dépôt à terme de 20 000 \$ appartenant au CLSM. Un rapport détaillé a été rendu public et fut accepté majoritairement par les membres.

Aujourd'hui, le Conseil d'administration du CLSM continue de travailler très fort pour améliorer l'ambiance du Centre et pour apporter de nouvelles idées et de nouveaux services à offrir. Tout cela, pour le bien-être de ses membres.

Les membres du Conseil d'administration profitent de l'occasion qui leur est offerte pour souhaiter à la revue *Voir Dire* un grand succès pour l'avenir et merci à son équipe pour sa constante collaboration avec le CLSM.

Bon été à tous et au plaisir de vous revoir en septembre.
Que la tradition et la culture continuent.



Mathieu LARIVIÈRE
Président ■

Revue VOIR-DIRE
Monsieur Yvon Mantha
65 de Castelnau Ouest, bureau 300
Montréal, Qc. H2R 2W3

Monsieur Mantha,

C'est avec une agréable surprise et avec beaucoup de satisfaction que j'ai parcouru l'article que vous avez écrit à mon sujet lors de mon fameux et extraordinaire 60^{ème} anniversaire.

Le contenu est exacte et reflète bien toutes les activités que j'ai accomplies avec la communauté des personnes sourdes.

Je vous en remercie grandement et je l'apprécie énormément. Je garde de cette journée un excellent souvenir.

Je sais que le frère Emile Bayard, c.s.v., va s'inspirer de votre article pour écrire un mémo dans la prochaine publication de la revue des Clercs de St-Viateur du Canada.

Encore une fois, MERCI BEAUCOUP.

Le vieux Robert LONGTIN, 60 ans ■



CLINIQUE
DENTAIRE

Rosa De Frutos Cadenas
CHIRURGIENS DENTISTES depuis 12 ans
Salle de stérilisation ouverte au public

1459 est, Bélanger, suite 8, Montréal, Qc
Tél.: 721-2417 (ATS) ☎

MISE AU POINT

L'article "La corporation du Centre des Loisirs des Sourds de Montréal, une anarchie", sous la rubrique *La parole est aux lecteurs*, paru dans le dernier numéro de VOIR-DIRE (No 70, à la page 5), a suscité une certaine controverse, plus spécifiquement au sujet de l'utilisation du logo du CLSM, autant chez les membres qu'au sein du Conseil d'administration lui-même. Quelques membres trouvent que ce texte nuit à la réputation du Centre car depuis la dernière assemblée des membres, le 26 février 1995, l'atmosphère s'est calmée.

VOIR DIRE étant une revue vouée aux intérêts des Sourds avant tout, notre politique est de favoriser l'expression des opinions, et de permettre à ceux qui y seraient opposés de répliquer par la suite, dans les pages mêmes de la revue, pourvu que ces répliques expriment clairement des idées mais n'attaquent pas les individus. Tous les textes publiés dans VOIR DIRE sont l'entière responsabilité des auteurs et n'engagent pas la responsabilité de l'équipe de rédaction. La liberté d'expression dont nous jouissons, nous permet d'émettre nos idées, tout en respectant les opinions de chacun.

Par contre, nous admettons notre erreur pour avoir inséré le logo du CLSM sans justification. Toutes nos excuses auprès de la direction du CLSM pour les inconvénients que cette erreur a pu causer.

— LA DIRECTION. ■

Service Régional d'Interprétariat de Québec (SRIQ)

Par Suzanne RIVARD, présidente ASM

ENFIN ! OUVERTURE ! HEUREUX !

Depuis le 3 avril 1995, la région de la Mauricie et des Bois-Francs, la région 04, est desservie par un service d'interprétariat. Les personnes sourdes et malentendantes de chez nous pourront désormais bénéficier en tout temps de ce service gratuit en téléphonant au moins 48 heures à l'avance au numéro suivant: **1-800-268-1037**. Actuellement, huit personnes ont été choisies à titre d'interprètes.

Ce dénouement, après plusieurs années de luttes effectuées par le comité de notre région, est réconfortant et nous donne le goût et l'énergie pour continuer. Au nom du comité, ainsi que des membres de notre association, nous souhaitons remercier la Régie régionale d'avoir accepté la mise sur pied d'un tel service.

Atelier d'initiation au Tai-Chi pour les Sourds

TAÏ-CHI

Exercice de Santé • Méditation en mouvement

HORAIRE

Mardi soir de 19h30 à 21h30
Vendredi matin de 10h30 à 13h30
4416, Boul. St-Laurent, suite 302
(au sud de Mont-Royal) Montréal

Inscription en tout temps

Pour information

Pierre BOUDREAU
(12 années d'enseignement)
(514) 279-2798 (Voix)

Nathalie LEBLANC
(assistante et interprète en LSQ)
(514) 931-6708 (ATS)

20^{ème} anniversaire de fondation du CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (CQDA) 1975 - 1995

Par **Jean-Guy BEAULIEU**, collaboration spéciale

Le 13 mai 1995, lors de l'Assemblée annuelle du CQDA, les participants ont partagé un dîner communautaire exceptionnel, pour souligner le 20^{ème} anniversaire de fondation du CQDA. Plusieurs invités, dont les anciens présidents, étaient de la fête.

Bref historique

C'est en 1973 qu'il faut chercher l'origine du Centre Québécois de la Déficience Auditive. Le 16 juin de cette année-là, fut convoquée, à l'Université McGill, la première de deux assemblées qui furent appelées «ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE». Le Docteur Daniel Ling et Mme Marthe Laberge en furent les organisateurs.

Ces rencontres visaient un double objectif. En premier lieu, faire front commun pour obtenir l'amélioration des services, alors très limités, offerts aux personnes sourdes et malentendantes de la province de Québec.

D'autre part, il fallait désigner quatre représentants, deux francophones et deux anglophones, qui participeraient aux réunions du Consortium national de la déficience auditive, s'intéressant alors aux problèmes de la surdité à travers le Canada.

Ce Consortium prendra le nom de Conseil Canadien de Coordination de la Déficience Auditive (CCDA), qui jouera un rôle important sur toutes les activités du CQDA, pendant plusieurs années.

Le 27 novembre 1975, le gouvernement du Québec accordait aux requérants les lettres patentes les constituant en corporation sous le nom de «CENTRE QUÉBÉCOIS POUR LA DÉFICIENCE AUDITIVE».

Leadership exceptionnel

Pendant vingt ans, le CQDA, qui jouit maintenant d'une crédibilité bien établie, a vécu des moments souvent difficiles. Ses administrateurs ont dû surmonter de nombreux obstacles, dont le désintéressement des organismes qu'ils se proposaient d'aider.

Néanmoins, des leaders exceptionnels ont présidé à ses destinées.

À travers ses présidents, nous retracerons les événements marquants de notre organisme, depuis 1975.

Cet hommage aux présidents du CQDA veut rejoindre toutes les personnes qui, à un moment donné, ont agi comme administrateurs, dirigeants, bienfaiteurs, amis ou bénévoles.

M. JACQUES DESLAURIERS, c.s.v.

1976-77

Le 2 janvier 1976, les membres fondateurs mentionnés dans les lettres patentes de la Corporation du Centre Québécois de la Déficience Auditive ont élu les administrateurs:

M. Jacques Deslauriers, c.s.v., du Centre de l'Ouïe et de la Parole, de Québec, fut nommé président.

Ses collègues furent M. Pierre-Noël Léger, des Ateliers des Sourds; M. Jean-Jacques DeSerres, de l'AQEP; Soeur Laurette Frigon, de l'Institution des Sourdes-Muettes; M. Marcel Brault, père de Sylvain; Soeur Thérèse Drainville; Mme Doris Leckie, du Montreal Oral School; M. l'Abbé Paul Leboeuf et M. Robert Longtin, c.s.v., de l'Institution des Sourds de Montréal.

Le mandat d'un an du frère Deslauriers a été consacré à l'organisation du Centre et au recrutement de nouveaux membres affiliés.

Le frère Deslauriers est décédé, à l'âge de 57 ans, en 1982.



M. JEAN-JACQUES DESERRES

1977-78

M. DeSerres fut non seulement président du CQDA mais aussi vice-président du Conseil Canadien de Coordination de la Déficience Auditive (CCCA). Il recrute de nouveaux membres au Conseil d'administration: Université McGill, Association F.-X. Trépanier, le Centre de Loisirs des Sourds (M. Guy Fredette), Mme Marthe Laberge, de l'AQEP, Montreal Association of the DEAF (MAD). Le frère Hervé Neveu, c.s.v. devient secrétaire du Conseil d'administration et occupera ce poste durant de nombreuses années.



Les priorités du CQDA durant cette année sont la représentation du Québec au niveau national, les activités reliées au mois de mai, mois de l'Ouïe, et la rédaction des Statuts et Règlements du CQDA. On commence déjà à discuter d'une loi provinciale sur l'embauche des personnes handicapées et sur la création de l'OPHQ.

M. PIERRE-NOËL LÉGER

1978-81

En juin 1978, l'assemblée générale annuelle élit M. Léger comme président. Se joignent à lui au Conseil d'administration, M. Roland Major, vice-président, M. Jacques Raymond, qui représente le Club Abbé de l'Épée et plus tard la Fédération des Sourds du Québec. On notera que la cotisation annuelle des membres passe de 10\$ à 25\$.

La CQDA fait pression pour la réduction des tarifs interurbains de Bell pour les usagers d'ATS. La compagnie met en vente l'appareil VISU-OR ou l'Oreille visuelle. Le CQDA revendique aussi la gratuité des prothèses auditives pour les 35 ans et plus. Le dossier du sous-titrage devient prioritaire, de même que l'octroi de décodeurs de sous-titres.

Dans le cadre d'un projet d'emploi fédéral, deux permanentes sont engagées: Mmes Gemma Morneau et Nicole Laberge.



M. RAYMOND DEWAR

1981-82

En 1981, M. Dewar accepte la présidence du CQDA, ce qui lui donnera l'occasion de militer en faveur des personnes qui vivent avec une déficience auditive, au niveau provincial comme au niveau fédéral.

Il a participé au Sommet socio-économique pour l'intégration des personnes handicapées et contribué à la création de l'Agence Canadienne de Développement du Sous-titrage.

La compatibilité des téléphones avec les prothèses auditives fait l'objet de pressions auprès du CRTC. De même que la gratuité des décodeurs de sous-titres, auprès du gouvernement provincial.

Le Centre de Jour Roland-Major est inauguré. L'Association des Devenus Sourds et des Malentendants du Québec est créée et sera désormais représentée au CQDA.

Le CQDA vit une période difficile, car le recrutement des associations ne répond pas aux attentes des administrateurs.

M. Dewar est décédé le 27 octobre 1983.



M. PIERRE-NOËL LÉGER

1982-86

M. Léger accepte un deuxième mandat à la présidence du CQDA. Il est rejoint au Conseil d'administration, entre autres, par Mme Lamontagne et MM. Arthur LeBlanc et Bertrand Dion.

Parmi les préoccupations des administrateurs, mentionnons la participation du CQDA à la Conférence «A part...égale» sur l'intégration des personnes handicapées et la préparation et la tenue du premier Sommet de la déficience auditive.

Le Sommet québécois de la déficience auditive, un événement d'envergure exceptionnelle, réunit plus de sept cents personnes déficientes auditives et intervenants du milieu. Même si ses retombées ne furent pas à la hauteur de nos attentes, ce Sommet a eu le mérite de porter à la connaissance des gouvernements et du public la réalité de la déficience auditive et les problèmes qui lui sont reliés.

MM. Léger, Arthur LeBlanc et Bertrand Dion réussissent à convaincre l'OPHQ de reconnaître et de subventionner le CQDA, comme porte-parole des personnes adultes sourdes et malentendantes.

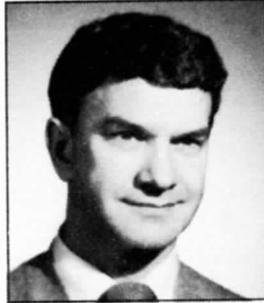
En 1985, deux contractuels sont engagés: Mme Rita Gamache et M. Serge Gariépy.

Notons que M. Léger est membre-fondateur du CQDA, où il siège comme administrateur depuis vingt ans.

M. ARTHUR LEBLANC

1986-88

Leader incontesté de la surdité, fondateur et éditeur de la revue Voir-Dire, M. LeBlanc donne un nouvel élan au CQDA, où les associations de personnes sourdes gestuelles seront plus présentes. Il deviendra aussi la première personne sourde à faire partie du Conseil d'administration de l'OPHQ.



Le CQDA est responsable du suivi du Sommet: Les actes du Sommet (conférences et recommandations) sont publiés et présentés aux différentes instances.

L'expansion du CQDA devient une priorité. Un nouveau logo est créé. Un service de relais téléphonique, le Service de Relais Bell, est implanté. À Hull, s'ouvre un bureau régional, le CQDA-Outaouais. Le dynamisme de ses dirigeants ne s'est jamais démenti.

Le programme ACCES-2000, subventionné par le Secrétariat d'État du Canada, débute. Depuis, plus de 15 000 employés à l'accueil ou de première ligne ont participé à une session de sensibilisation ACCES-2000.

Un bulletin de liaison et une revue de presse sont distribués mensuellement à tous les membres du CQDA.

M. LÉON BOSSÉ, mariste

1988-92

M. Bossé, qui se décrit comme un «bénévole à plein temps» devient, en 1988, le huitième président du CQDA. Il consacre beaucoup de temps et d'énergie à politiser les dossiers du CQDA. Il représente notre organisme au Conseil d'administration de la Confédération des Organismes provinciaux de personnes handicapées (COPHAN), dont il est secrétaire.



Notons, entre autres, la participation du CQDA au Sommet de la Justice, les efforts déployés pour le développement de l'accessibilité pour les personnes sourdes et malentendantes, les comités concernant le transfert du programme des aides auditives.

Le CQDA a tenu aussi un Colloque sur la vie associative des personnes sourdes et malentendantes.

Concernant le sous-titrage, le CQDA a recueilli une pétition de plus de 3 000 signatures en faveur du développement de la qualité et de la quantité de sous-titrage et est intervenu aux audiences du CRTC.

Le CQDA est maintenant reconnu comme organisme charitable.

Il enverra des délégués aux Congrès DEAF WAY à Washington et AUTONOMIE, à Vancouver.

M. ANDRÉ CHEVALIER

1992-95

C'est en 1986 que M. Chevalier a été élu au Conseil d'administration du CQDA. Vice-président pendant trois ans, il a été élu président en 1992. Il est apprécié pour sa disponibilité et sa courtoisie.



Le CQDA a participé activement aux États généraux de la COPHAN, au Forum national de l'OPHQ, au 3ème Congrès de la réadaptation.

De nombreux projets ont été mis de l'avant: Brochures sur les services d'interprétation, Projet d'alphabetisation par l'informatique, Recherche sur le téléphone adapté, Consultation sur le programme d'attribution des aides auditives.

Les administrateurs se préoccupent aussi des services d'interprétation visuelle et tactile, de la formation des interprètes et de l'intégration professionnelle.

Les membres affiliés au CQDA sont au nombre de 56: 31 membres actifs et 25 membres associés. ■

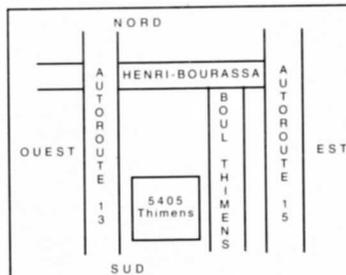
Photos: La bibliothèque de l'Institution Catholique des Sourds-Muets, Revue VOIR-DIRE

TÉLÉCOM A.S. inc.

BESOIN PRÉCIS, ENDROIT PRÉCIS

MAINTENANT,
NOUS SOMMES
UN DISTRIBUTEUR
DES AIDES
DE SUPPLÉANCE
À L'AUDITION
ACCREDITÉS
ET AUTORISÉS
PAR LA R.A.M.Q.

(RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC)



◆ VENTE

◆ RÉPARATION

◆ INTERPRÈTE GESTUEL

5405, THIMENS
VILLE ST-LAURENT (QUÉBEC) H4R 2H4

TÉL.: (514) 332-0000

ATS: (514) 332-6389

FAX: (514) 745-9000

S'agit-il enfin d'un débloqué psychologique sans précédent qui est survenu lors de cette première rencontre après des années de tension et de tergiversation entre la communauté sourde et le monde médical?

Le 1^{er} avril 1995, l'Institut Raymond-Dewar accueillait la première Table ronde sur l'implant cochléaire organisée par le Centre Québécois de la déficience auditive (CQDA).

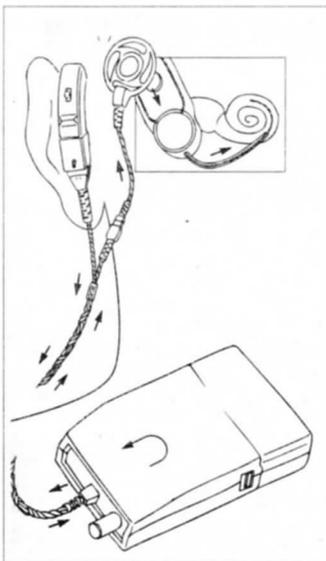
Comme porte-parole des associations membres, le CQDA a été mandaté par ses membres du Conseil d'administration pour organiser une demi-journée dans le but de discuter de la situation des enfants ayant reçu un implant cochléaire au Québec. Le but de cette rencontre était d'avoir un échange constructif entre le monde scientifique et la communauté sourde et visait aussi à rapprocher les deux groupes dans un climat d'ouverture.

Nous voulions qu'on porte attention à nos craintes et à nos préoccupations par rapport à l'implant cochléaire et qu'on réponde à des questions concernant l'éthique et l'utilité d'une telle opération chirurgicale.

En favorisant la rencontre et l'échange entre experts invités provenant de différents secteurs, soit les audiologistes, les chercheurs sur l'implant, les psychologues et les membres du CQDA, les représentants de quelques associations ou organismes, les parents d'enfants implantés, la Table ronde visait les objectifs suivants: «Permettre au CQDA de mieux comprendre l'impact de l'implant cochléaire à partir d'opinions de personnes sourdes, de parents et de professionnels». Et plus spécifiquement de permettre de mieux comprendre la situation, d'encourager la discussion et l'échange d'information, d'établir des liens entre les participants de la table ronde, de déterminer les priorités et établir un plan en vue d'augmenter la recherche et d'élargir le champ de réflexion sur la connaissance du sujet.

Nous savons que la technique de l'implant soulève encore aujourd'hui des problèmes d'éthique, humains et culturels dont on a intérêt à parler dans un climat calme et propice à la réflexion.

Jean Chouinard, enseignant à l'école Joseph-Charbonneau, agissait comme modérateur pour assurer le bon déroulement de la Table ronde. Il a dirigé la rencontre avec doigté et nous n'avons relevé aucun signe de méfiance.



Les membres du Conseil d'administration du CQDA ont profité de cette occasion pour questionner le panel en ce qui a trait à l'éthique de cette pratique et à la pertinence de l'intervention. François Major, membre du CA du CQDA et Arthur LeBlanc, invité spécial pour son intervention au nom de l'Association des Sourds du Canada.



Conférenciers invités. De gauche à droite, Dr François Bergeron, audiologiste de l'Institut des Sourds de Charlesbourg, Dr Michel Picard, audiologiste de l'Université de Montréal, Jean Chouinard, modérateur, Yvon Mantha, directeur général du CQDA et Dr Richard Larocque, du Centre de l'Ouïe et de la parole de l'Hôpital Notre-Dame.

À la fin, des recommandations ont été suggérées pour que le CQDA se penche sur le code d'éthique, veille à la pertinence de l'implant et mène une étude sur l'impact psychologique de l'intervention. Nous veillons aussi à ce que les parents soient bien informés quant au bien-fondé des aspects de l'implant.

En guise de conclusion, si on juge selon le déroulement de cette Table ronde comme une démarche visant l'information et la communication entre groupes aux idées distinctes, on peut dire que cette première rencontre est très positive. On ne peut que se réjouir de savoir qu'après plus de huit ans d'opération et d'expérimentation, il y ait enfin des groupes de personnes qui se rencontrent pour discuter de l'éthique des opérations sur les Sourds. Cette rencontre n'a pas répondu à toutes nos questions pour en arriver à un consensus. Mais il s'agit d'un tout premier pas. ■



Pauline Lazure, directrice générale de l'AQEP expose son point de vue concernant la situation des parents vivant avec des enfants implantés et non implantés. À l'arrière-plan, André Chevalier, président du CQDA.



Nous remarquons sur la photo une partie des participants qui suivent attentivement le déroulement des conférences de la Table ronde sur l'implant cochléaire.

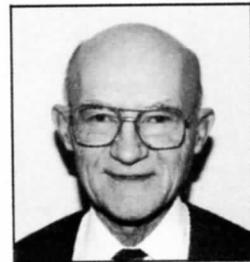


Nouvelles du 3^e Âge-Sourd

Jacinthe AUGER



Fernand PAQUET



Le Centre de jour Roland-Major

Je désire débiter ma chronique en offrant mes vœux de prompt rétablissement à monsieur Fernand Paquet qui, au moment de la composition de cet article, recevait des soins de santé en centre hospitalier. Au nom des usagers du Centre de jour Roland-Major, de l'équipe d'intervenants ainsi que de la direction du Manoir Cartierville, nous souhaitons qu'il recouvre rapidement sa santé.

Manoir Cartierville

Le 31 mars dernier avait lieu une soirée culturelle au Manoir Cartierville. Ce spectacle amateur, au profit de la Fondation du Manoir Cartierville, a permis de divertir la clientèle présente tout en recueillant 1 700\$. Le spectacle était offert par des employés, des membres des familles des résidents, des amis, etc... tous bénévoles pour constituer ce spectacle des plus variés et divertissants. Notons la contribution de la chorale du Centre de jour Roland-Major, de M. Louis Boivin dans le rôle de Hi Ha Tremblay ainsi que M. François Lamarre danseur professionnel qui perd une manche... de veston. Grand merci à tous les participants.

Devant le vif succès de cette activité, les organisateurs de la soirée prévoient répéter l'expérience l'an prochain. Bienvenue aux gens bénévoles de la communauté sourde. ■



Georgette Lemieux et François Lamarre exécutant une danse «strip tease». Photos: MANOIR CARTIERVILLE



Paulette LABONTÉ
agent affilié
(514) 926-3058 (voix)



Carmen GRISÉ
représentante
(514) 728-0661 (ATS)

Tout nouveau!

Enfin quelqu'un
pour s'occuper de vous
pour achat et vente
de maisons, condos, terrains, etc.

P.S. Nous utilisons la communication gestuelle

IMMEUBLES
CRÉ ACTION INC.
CRÉ-ACTION courtier immobilier agréé
(514) 923-5454 (voix)

La Fondation de la Surdité de Montréal * Affiliée à l'Institut Raymond-Dewar

Voulez-vous faire un don?

Si oui, pourquoi pas à la Fondation de la Surdité de Montréal?

- Par testament sous forme de legs.
- Sous forme de don lors du décès d'un être cher. (Des cartes «In memoriam» sont disponibles sur demande).
- Sous forme de souscription lors des campagnes annuelles de financement ou en tout autre temps que vous jugerez opportun.

Adressez vos dons à:



FONDATION DE LA SURDITÉ DE MONTRÉAL

3600, rue Berri
Montréal, Qc
H2L 4G9

Téléphone: (514) 284-2581 (Voix et ATS)
Télécopieur: (514) 284-0699

* Anciennement «Fondation de l'Institut Raymond-Dewar»



Chronique sur la surdi-cécité



Réjean GENDREAU, éducateur
Programme surdi-cécité à l'ISC

Dans le cadre de la semaine de la surdi-cécité, qui aura lieu du 11 au 17 juin 1995, l'équipe d'intervenants du programme d'adaptation et de réadaptation pour les personnes présentant une surdi-cécité de l'Institut des Sourds de Charlesbourg, en collaboration avec le Centre Louis-Hébert, sollicite votre participation.

En effet, nous tiendrons un kiosque d'information au 3^e étage, à la cour des promotions, au centre d'achats Place Laurier situé au 2700, boul. Laurier, à Sainte-Foy. L'objectif de cette activité est de sensibiliser le public à la réalité quotidienne des personnes présentant une déficience auditive et visuelle et d'informer le public sur les services offerts à cette clientèle par nos établissements.

Cette activité aura lieu le vendredi 16 juin, de 14h à 21h, et le samedi 17 juin, de 10h à 17h, et comprendra:

- L'exposition d'aides de suppléance à l'audition et à la vision (ex: systèmes d'écoute pour le téléviseur, téléscripteur, contrôle

d'environnement, télévisionneuse, etc.).

- L'exposition de jeux adaptés (ex: tic-tac-toc, scrabble, cartes etc.).
- La présentation de vidéos sur la problématique de la surdi-cécité et sur la communication tactile.
- Possiblement, la démonstration d'un entraînement en orientation et mobilité avec chien-guide.
- L'essai de simulateurs de perte auditive et visuelle.

Ces activités permettront aux intervenants et aux personnes sourdes-aveugles qui seront au kiosque d'avoir un contact direct avec le public en vue d'une meilleure intégration et tolérance à la différence.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour de plus amples renseignements au (418) 623-9801, poste 502, à l'Institut des Sourds de Charlesbourg. ■

Mes deux mondes



Mélanie GALARNEAU
Collaboration spéciale

Bonjour à tous!

Je vous souhaite une bonne et heureuse année. Que l'an 1995 comble tous vos désirs les plus chers.

Comme vous le savez, j'ai dû m'absenter un certain temps de la revue « Voir-Dire » à cause d'une baisse de ma vision, cela m'a permis de me stabiliser et d'apprendre à vivre avec cette nouvelle condition de vie.

Aujourd'hui j'ai d'abord le goût de faire suite à un de mes articles précédents dans lequel je vous faisais part de mon éventuel déménagement dans mon premier appartement. Eh bien, c'est fait. Je vous raconterai donc comment cela s'est déroulé, ainsi que quelques anecdotes qui me sont arrivées.

Comme la plupart des gens qui vivent un déménagement, le 1^{er} juillet fut pour moi une journée remplie d'imprévus. Je me suis levée tôt car je devais partir de la Rive-Sud (St-Hubert) et me rendre à Montréal. J'étais très nerveuse car je devais m'y rendre seule, ce que je n'avais jamais fait. D'habitude, j'étais toujours accompagnée de quelqu'un qui s'occupait de mon orientation et de ma mobilité. J'étais donc nerveuse et j'espérais me rendre à destination sans problème. De plus je devais apporter avec moi un balai, une vadrouille et une chaudière, ainsi que quelques produits nettoyants. J'avais donc toutes ces choses dans une main, ma canne blanche dans l'autre et la chaudière dans le dos. Je vous dis que ça devait être beau à voir... Mais finalement, je me suis bien rendue à mon appartement. J'ai immédiatement commencé à y faire du ménage, et croyez-moi, il y en avait assez pour ne pas que je m'ennuie.

Environ au milieu de l'avant-midi, ma co-locataire, Solange, est arrivée avec ses choses. Je suis allée l'aider à monter tout cela à l'appartement. Nous avons trois étages à monter, j'étais déjà épuisée. Dominique (l'éducatrice qui s'occupe de moi) est arrivée vers 11 h 30, elle nous a aidées et nous nous sommes reposées un peu.

Au cours de l'après-midi, les membres de ma famille sont arrivés avec mes meubles. Malheureusement, cette journée-là ma vision était très mauvaise et je ne leur avais jamais vraiment parlé de mon importante baisse de vision. Je ne me sentais pas encore prête, et je crois que j'avais peut-être un peu peur de leur réaction. Auparavant, quand par exemple, une journée ma vision était mauvaise, je restais chez moi, je n'allais pas dans ma famille donc ils ne pouvaient pas savoir.

Ainsi, quand ils ont compris, cela fut triste et difficile tant pour eux que pour moi. Toute la journée, ils ont quand même essayé de communiquer oralement avec moi, mais comme j'ai des problèmes auditifs et que ma vision ne me permet plus de lire sur les lèvres quand les gens parlent, la communication fut très difficile. A ce moment, je me suis sentie coincée entre deux mondes.

Ces problèmes de communication se sont aussi fait sentir pendant le temps des Fêtes. J'ai pu réaliser que maintenant mes « Noël » ne seront plus jamais comme avant. Au réveillon, les gens discutaient et on développait nos cadeaux, mais c'était difficile pour moi de recevoir les messages en même temps que les autres. Malgré le fait qu'il y avait beaucoup de personnes autour de moi, je me sentais davantage seule. La communication avec ma famille était très limitée.

Pour communiquer avec moi, ils m'écrivaient dans la main avec leur doigt. C'était très long et après un certain temps, ma sensibilité dans la main diminuait et je n'arrivais plus à différencier certaines lettres. Malgré la bonne volonté de ma famille, la communication était courte et insatisfaisante. Tous ces manques font en sorte que malheureusement, une séparation s'installe et s'agrandit lentement entre les deux mondes. Mon monde et le leur. Mais je sais qu'ils me comprennent et ils font leur possible. ■

CQDA



QCHI

CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE (QUEBEC CENTER FOR THE HEARING IMPAIRED)

Reconnaissance

Dans le cadre du 20^e anniversaire, le Centre Québécois de la Déficience Auditive (CQDA) désire remercier toutes les associations, les organismes, particulièrement la revue VOIR-DIRE pour le rayonnement du CQDA, les corporations et leurs représentants, sans oublier les experts-conseils, ainsi que les bénévoles qui, de près ou de loin, ont assuré un support fidèle et ont contribué à son succès de 1975 jusqu'à aujourd'hui.

Les membres du Conseil d'administration du CQDA.

Par Gaëtan MASSIE
Service de Relais Bell

Bonjour tout le monde!

Me voici du Service de Relais Bell pour vous faire part de nos dernières nouvelles! J'ai aujourd'hui à vous entretenir de trois points différents. Deux nouveautés et une petite recommandation.

Allons-y donc avec les nouveautés!

Nombre d'appels illimités

Peut-être le savez-vous déjà, mais nous avons changé notre politique qui limitait auparavant à trois (3) le nombre de numéros que vous pouviez demander par appel. Nous avons modifié tout cela pour vous permettre (depuis le 18 avril 1995) d'effectuer un nombre illimité d'appel. Vous pouvez donc dès maintenant demander pour un appel, trois, six même! Ne soyez pas surpris si après votre troisième appel, certains téléphonistes vous demandent si vous désirez faire un autre appel! Cependant, il pourrait quelques fois durant l'année avoir une restriction du nombre d'appels (c'est-à-dire revenir à la limite de 3 appels permis, pour une période limitée) advenant une situation particulière. Exemple, par grand froid d'hiver où les enfants ont congé d'école dans une certaine région, par grosse tempête, certains événements politiques ou grève dans une région donnée. Si jamais nous devons rétablir pour une raison ou pour une autre le nombre limité à trois (3) appels vous en serez avisés au début de l'appel au SRB par les téléphonistes...

Le numéro 1-800-855-0511

Le numéro du Service Relais Bell pour les personnes entendant est le 1-800-855-0511. Ce numéro est aussi le vôtre... il fait partie intégrante de votre numéro à vous quand et si vous voulez être rejoint par une personne entendant. Donc, il est très important de donner vous-même le numéro du SRB/entendants suivi de votre numéro personnel. Ici, au SRB, nous devons lire vos messages en nous impliquant le moins possible, (idéalement nous ne devrions jamais nous impliquer dans vos appels...) donc si vous laissez comme message, exemple sur un répondeur: «...s.v.p. me rappeler au 555-3333 avec le SRB...», les téléphonistes devraient lire «...s.v.p. me rappeler au 555-3333 avec le SRB...» Donc, s.v.p., bien penser à laisser vous-même le numéro du SRB/entendant si vous voulez être bien certain d'être rejoint.

Certaines personnes m'ont déjà dit «Mais je ne connais pas le numéro pour les entendants»... À ces personnes je redis: le numéro SRB/entendants, 1-800-855-0511, fait partie de votre numéro à vous. Si vous voulez être rejoint par le reste du monde, vous devez l'apprendre et le donner en même temps que votre numéro personnel. Un bon moyen pour toujours avoir ce numéro sous la main est de l'écrire sur un petit papier que l'on colle sur le téléscripneur avec un ruban gommé...

Hé bien! C'est tout pour moi pour ce numéro! Je vous souhaite donc une belle journée et un très beau printemps! À bientôt.

Service Relais Bell
A/S Gaëtan Massie / Chantal Ouellet
671 de la Gauchetière ouest, bureau 500,
Montréal, Québec H3B 2M8 ■



Huguette Caron

Interprète gestuelle

Tél.: (514) 227-5177

Tél.: (514) 765-0823



Le SIVET déménage vers le début d'août

Par Ginette LEFEBVRE, coordonnatrice

Le SIVET emménagera une fois de plus dans de nouveaux locaux à compter du mois d'août prochain. Nous serons situés plus près du métro Sherbrooke et plus près aussi d'autres services pour les personnes sourdes et malentendantes, puisque notre nouvelle adresse sera:

3700 rue Berri, Montréal

Et oui! dans l'ancienne Institution des Sourdes-muettes, au second étage, juste en face de la magnifique chapelle que tous connaissent bien. C'est là dorénavant que nous devrions loger pour quelques années, on l'espère... J'en profite pour remercier l'Institut Raymond-Dewar qui nous hébergera gratuitement. Cette économie nous permettra de maintenir le plus bas possible nos frais d'infrastructure. Comme le problème de savoir d'où viendront les ressources pour combler ces frais d'infrastructure est loin d'être réglé, l'offre de l'I.R.D. arrive à point pour soutenir le SIVET!

On annoncera clairement à tous nos clients la date exacte de notre déménagement, ainsi que nos nouveaux numéros de téléphone. Car il faudra malheureusement en changer! Mais nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour publiciser nos nouvelles coordonnées. Donc surveillez votre courrier, *et n'oubliez pas de nous faire part de votre changement d'adresse si vous déménagez cette année.*

ENTENTE AVEC LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ: IL FAUT FAIRE VOS DEMANDES PLUS LONGTEMPS À L'AVANCE.

À partir de maintenant, le SIVET doit demander l'autorisation pour envoyer un interprète lors de chaque rendez-vous qui nous est communiqué par nos clients sourds ou sourds-aveugles. L'établissement a 24 heures pour nous répondre. Après avoir obtenu l'autorisation, il faut trouver l'interprète et en aviser le client... Vous comprendrez sûrement l'importance qu'il y a à nous faire vos demandes le plus tôt possible. Dès que vous avez votre rendez-vous, faites votre demande au SIVET sans tarder! C'est très important.

À ce sujet, on déplore le fait que plusieurs personnes nous appellent encore la veille pour un rendez-vous le lendemain, ou même la journée même! Actuellement, nous avertissons la personne que sa demande arrive très tard mais nous essayons quand même de lui trouver un interprète. Mais à partir de maintenant, nous ne pourrons plus répondre à ce genre de demande, car nous n'aurons pas l'autorisation de l'établissement à temps. Nous comptons donc sur la collaboration de toute notre clientèle. Sinon, plusieurs seront déçus car ils ne pourront compter sur un interprète au rendez-vous.

Pour terminer, j'aimerais vous annoncer la création de deux comités au sein du Conseil d'administration du SIVET: le comité des usagers et le comité pour les interprètes. C'est M. Jacques Raymond, président du Conseil d'administration, qui est responsable du comité des usagers. Et c'est Mme Lyna Ouellet, représentante des interprètes, qui est responsable du comité pour les interprètes. Je vous parlerai du mandat de ces deux comités une prochaine fois! Nous nous servons de cette chronique pour vous informer sur leur travail et leurs réalisations... À la prochaine! ■

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue - Richard Lamoureux
Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal, Québec H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222
Près du métro Mont-Royal

DEPUIS 30 ANS À VOTRE SERVICE

L'Association Santé-Sourds naturelle du Québec (ASSNQ) est enfin mise sur pied !

Par **Marie-Hélène BOULANGER**, collaboration spéciale

Samedi le 29 avril dernier, soixante-seize (76) personnes se réunissaient à la salle Charles-Cusson, de l'Institut Raymond-Dewar, afin de participer à l'inauguration officielle de l'Association «Santé-Sourds naturelle du Québec».

La soirée fut une réussite totale. Les invités ont d'abord dégusté un cocktail composé de petites entrées saines et naturelles ainsi que d'un punch non alcoolisé (0.5%). Puis, André Maltais, le maître de cérémonie, s'est chargé du déroulement de la soirée, bien secondé de Carmelle Larrivée, la charmante dame qui fait tout !

Marie-Hélène Boulanger, présidente et fondatrice de l'association, a ouvert la soirée en prononçant un discours expliquant les raisons qui l'ont amenée à créer l'ASSNQ. Elle a aussi parlé des grands objectifs de l'association qui sont d'informer les personnes sourdes et malentendantes sur les bienfaits de la santé naturelle, et tenter d'améliorer la santé de ces personnes en leur fournissant des trucs santé, des bulletins d'information, une ligne téléphonique infos-santé, des recettes santé, des conférences, etc.

Le maître de cérémonie a ensuite dévoilé le nom du grand gagnant du concours de logo. M. Sylvain Gonthier, qui était présent dans la salle, a reçu 100 \$ des mains de Marie-Hélène Boulanger pour la création d'un logo original, conforme aux exigences du concours. En effet, le logo devait d'abord refléter les grands principes de l'association soit: l'alimentation saine, la pensée positive, l'activité physique et l'environnement. Le logo de M. Gonthier touche tous ces aspects. La pomme est une caractéristique qui situe l'association au Québec, royaume de ce fruit. La pomme signifie aussi l'alimentation saine, et parce qu'elle représente la tête d'un bonhomme stylisé, elle symbolise les pensées positives qui sont dans notre esprit. Les deux «S» forment les bras du bonhomme, tout en représentant les premières lettres des mots SANTÉ et SOURDS. Les jambes sont formées par la lettre «N» de naturelle. Le bonhomme en entier symbolise une personne possédant une alimentation saine, une bonne condition physique et psychique. La grande lettre «Q» qui entoure le bonhomme indique que ce dernier vit dans un environnement sain, exempt de toutes toxines extérieures telles que produits chimiques, pollution, etc. Bravo à M. Gonthier pour sa superbe illustration de l'association!

Puis, ce fut le moment de l'inauguration officielle et de la traditionnelle coupe du ruban. Jacques Hamon et sa fidèle collègue Giovanna Piazza ont apporté à Marie-Hélène Boulanger un coussin vert sur lequel reposait une paire de ciseaux, puis ont déroulé le superbe ruban vert sur lequel était inscrit le nom de l'association en entier. C'est Louise Maltais, soeur d'André, qui avec ses doigts de fée a confectionné le ruban. Les personnes venues assister à l'inauguration ont encouragé Marie-Hélène à couper le ruban officialisant l'inauguration de l'association. Ses collaborateurs à l'ASSNQ l'ont alors surprise en lui remettant une magnifique gerbe de fleurs.



Le conseil d'administration de l'Association *Santé-Sourds naturelle du Québec* se compose, de gauche à droite, de Carmelle Larrivée, secrétaire, Marie-Hélène Boulanger, présidente et André Maltais, trésorier.



L'heureux gagnant du concours de logo, Sylvain Gonthier, pose à côté de son oeuvre. Marie-Hélène Boulanger l'accompagne sur la photo.

Avant d'assister à la pièce de théâtre humoristique sur la santé naturelle, offerte par Jacques Hamon et Giovanna Piazza, les invités ont pu goûter à des liqueurs, du caroube (chocolat santé) ainsi que des chips naturelles.

L'association a célébré en grand son inauguration en remettant quatre prix de présence:

- Premier prix: Mme **Denise Duncan** a choisi un livre de recettes végétariennes
- Second prix: Mme **Henriette Léveillé** a préféré une consultation gratuite avec un naturopathe
- Troisième prix: M. **Jean-Georges Lavallée** a choisi d'assister gratuitement à une des conférences offertes durant l'année
- Quatrième prix: Mme **Georgette Michaud** a reçu une carte de membre gratuite, valide pour un an

Toutes les personnes présentes ont terminé la soirée autour d'un délicieux buffet santé sans viande, sans sucre et sans produits chimiques. Trempettes, sandwiches, desserts, salades, breuvages y étaient à l'honneur. Plusieurs invités se sont dits impressionnés par l'alimentation naturelle qui est à la fois savoureuse et excellente pour la santé.

Le conseil d'administration de cette nouvelle association se compose de:

| | |
|--------------------------------|-------------------------------|
| Marie-Hélène Boulanger, | <i>présidente</i> |
| Carmelle Larrivée, | <i>secrétaire</i> |
| André Maltais, | <i>directeur et trésorier</i> |
| Styve Fortin, | <i>bénévole</i> |
| Marc-André Wilhelmy, | <i>bénévole</i> |



Une photo prise lors de la pièce de théâtre sur la santé naturelle, présentée par Jacques Hamon et Giovanna Piazza. Une image qui en long !

(suite et fin)

Plus de cent vingt-cinq personnes sont déjà membres de l'ASSNQ. Pour aussi peu que 10 \$ par année, les membres reçoivent à la maison cinq bulletins d'information sur la santé naturelle (en janvier, mars, mai, août et octobre). Tous ceux et celles intéressés à devenir membre n'ont qu'à faire parvenir leur chèque à:

André Maltais
12 033, rue Taylor
Montréal (Québec)
H3M 3C7

Marie-Hélène Boulanger
5988, 26^e avenue
Montréal (Québec)
H1T 3K5

Pour plus d'informations sur l'association et sur la santé naturelle, téléphonez à **Marie-Hélène** au numéro (514) 727-2960 ATS. Bonne santé... naturelle! ■



La traditionnelle coupe du gâteau qui a désormais lieu lors de toute inauguration officielle de l'association.



En guise de remerciement, les membres du Conseil d'administration ont remis une gerbe de fleurs à Marie-Hélène Boulanger.



Pour l'amour de la santé
le secret de la santé naturelle

Marie-Hélène Boulanger
Naturopathe • Iridologue (avec photo)
Bilan vital • Irrigation colonique
Bougie Aurys • Info-santé naturelle

1455, rue Lorraine, Charlesbourg, Québec G1G 2K8 - (418) 622-5416 ATS
5988, 26^e Avenue, Montréal, Québec H1T 3K5 - (514) 727-2960 ATS
(pour entendants: Service Relais Bell, 1 800 855-0511)



Nous sommes au service de tous nos clients.

Vous souffrez d'une déficience auditive ou visuelle ?
Hydro-Québec vous offre des services adaptés à vos besoins.

Nous vous fournissons les renseignements désirés.

Les clients utilisant un appareil de télécommunication pour personnes malentendantes (ATS) peuvent communiquer avec Hydro-Québec en composant les numéros suivants :

Appels de Montréal et des environs
385-8940
ailleurs au Québec
1 800 361-1297

Nous pourrions vous aider à lire votre facture.

Vous avez de la difficulté à lire ou vous éprouvez des troubles de la vue ? Vous pouvez compter sur l'aide du personnel des services à la clientèle d'Hydro-Québec pour lire votre facture d'électricité.

Le numéro de téléphone est inscrit sur votre facture.



Hydro-Québec

Toutes nos félicitations au Centre Québécois de la Déficience Auditive pour son 20^e anniversaire de fondation (1975-1995)

Un mois de mars 1995 riche en informations sur la violence faite aux femmes



Louise DESERRÉS
et **Marlène PICARD** (traduction en LSQ)
avec la collaboration de **Michèle CHARLAND**
Développement québécois de la sécurité des femmes

Bonjour chères femmes sourdes. En attendant l'ouverture officielle de la *Maison des femmes sourdes de Montréal*, maison qui vous offrira aide et références sur plusieurs sujets qui vous intéressent, voici quelques nouvelles sur la conférence que nous avons donnée à Québec, ainsi que sur

la formation que nous avons reçue durant le mois de mars.

Conférence à Québec

Lucie Brault-Demers et moi avons été invitées, par le *Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec (CAFSQ)*, à participer à leur conférence du 6 mars dernier. Nous y avons projeté des extraits du document vidéo «Le processus judiciaire criminel et vous» (médaillon LSQ). Cette invitation nous a vraiment fait plaisir. Les femmes québécoises sourdes et certaines entendant ont participé avec beaucoup d'enthousiasme à cette conférence, posant des questions et échangeant des commentaires. Je tiens à remercier ma consœur Lucie pour son grand dévouement et son aide précieuse lors de cette conférence.

Forum sur la violence faite aux femmes à tous les âges de la vie et s'allier pour la contrer

Les 9 et 10 mars derniers avait lieu, à la salle Marie Gérin-Lajoie de l'UQAM, un forum sur la violence auquel ont participé les femmes sourdes suivantes: Mesdames Lucy Ross d'Ottawa, Nicole Racine-Gosselin et Liette St-Amand de Québec et Lucie Brault-Demers ainsi que moi-même de Montréal. Nos interprètes étaient Mesdames Louise Martin, Suzanne Villeneuve et Nathalie Leblanc. Le forum était organisé par l'*Association pour la santé publique du Québec*.

Durant ce forum, plusieurs thèmes touchant la violence faite aux femmes ont été abordés. J'aimerais faire avec vous un survol de certains sujets traités à l'aide d'extraits tirés de la documentation écrite qui nous a été fournie.

La violence faite aux femmes: prévention

«La violence faite aux femmes, quelle que soit son expression, est d'abord une conséquence de l'histoire de la subordination politique, économique, sociale et religieuse des femmes. Elle est de plus, une conséquence de la tolérance sociale qui découle de cette histoire et qui légitime (sic) la violence. Finalement, elle est un moyen pour des hommes de maintenir leur domination et de remettre les femmes à leur place. Elle se perpétue à la fois dans tout le processus de socialisation des garçons et des filles, et dans les règles sociales de comportement admises au Québec¹.»

Nous avons participé à cet atelier qui fut des plus intéressants. Mme Michèle Guignard, du *Centre de prévention des agressions de Montréal*, nous a présenté un programme de prévention appelé ACTION. Ce programme vise à enseigner aux femmes et aux adolescentes à se protéger. Il prône la vigilance comme moyen d'éviter les agressions. Tout en enseignant des techniques simples d'auto-défense, le cours de base met l'accent sur les

agressions les plus courantes. L'approche permet aux femmes de se concentrer sur ce qu'elles **peuvent** faire et non sur ce qu'elles ne peuvent pas faire.

Les limites de la justice

«Quand une victime de violence conjugale me dit en cour que c'est elle qui a commencé la bataille, je sais qu'elle ment, mais je ne peux rien dire. Je ne peux rien faire pour elle. La justice a ses limites. Les juges sont limités dans leurs interventions².» Voici un commentaire bien troublant de la part de Mme Céline Pelletier, juge à la Cour du Québec. Elle comprend fort bien que les femmes appelées à témoigner contre leur conjoint en cour sont ambivalentes. Elles désirent que la violence s'arrête mais ne veulent pas que leur conjoint se retrouve en prison ou que ses enfants soient privés de leur père. Elles retirent leur plainte. Que peut alors faire la justice? La juge Pelletier, qui a participé au forum, a expliqué que la justice est prise en étau entre l'éthique et le droit. Mme la juge nous a annoncé qu'à partir du 1^{er} avril 1995, les policiers appelés sur les lieux d'actes de violence pourront laisser le prévenu en liberté jusqu'à sa comparution, mais en lui imposant certaines conditions.

Sur le thème de l'éthique, le docteur Jean DeSerres, qui travaille auprès des victimes d'agressions sexuelles à l'hôpital Reine-Élisabeth, croit qu'il y a un problème quand une victime reçoit des soins insuffisants. Il compare une telle victime à une *polytraumatisée*³ aux prises avec des problèmes de santé physique et psychologique. «On donne comme excuse que traiter au complet une victime de violence, c'est trop long. Pourtant, on prend bien le temps voulu pour les polytraumatisés de la route⁴.»

Violence conjugale: faire autrement pour mieux aider

Au cours de cet atelier, nous avons pu entendre Mme Renée Audy du *Regroupement des CLSC de Montréal*, M. Brisebois du *Service de police de la Communauté urbaine de Montréal* ainsi que Mme Solange Cantin du *Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF)*, École de service social de l'Université de Montréal. Mme Audy nous expliquait que le réseau d'aide aux femmes violentées est constitué d'organismes variés, qui offrent des services adaptés et distincts pour répondre aux besoins de tout ordre des femmes qui l'utilisent: *S.O.S Violence conjugale*, maisons d'hébergement, CLSC, police, etc. Mais les femmes hésitent à utiliser les services offerts par les CLSC et lorsqu'une femme victime de violence conjugale refuse d'aller en maison d'hébergement, elle se retrouve seule aux prises avec de multiples problèmes. Mme Audy ajoute: «Briser le cycle de la violence est un acte de courage. Pour s'en sortir, les femmes doivent se sentir appuyées et savoir qu'elles peuvent compter sur une aide appropriée au bon moment, quand elles seront prêtes. C'est dans ce contexte que s'est développé le protocole de collaboration CLSC/police à Montréal⁵.»



Quant à M. Pierre Brisebois, il nous a appris une bonne nouvelle: à partir du mois de juin 1995, tous les CLSC de Montréal seront équipés d'un système ATS ainsi que du service 9-1-1. M. Yvon Mantha, directeur général du Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) avait déjà fait mention du service 9-1-1 adapté pour les sourds et malentendants dans la revue *Voix Dire* de mars dernier⁶. De plus, M. Brisebois nous a informés

Association des Sourds du Haut-Richelieu inc.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1994-1995

Bernard Latour, président
Jacques St-Hilaire, vice-président
Ginette Latour, trésorière

Alain Mercier, secrétaire
Daniel Fillion, organisateur

Activités de loisirs pour l'année 1995-1996

26 août 1995: Epluchette de blé d'Inde - Buffet
23 sept. 1995: Souper au spaghetti, suivi de Bingo
28 oct. 1995: Soirée d'Halloween - Disco



C.P. 201, St-Jean-sur-Richelieu, Qc J3B 6Z4

(suite et fin)

qu'un service d'urgence, muni d'un ATS est en mesure de répondre aux appels des sourds et des malentendants du territoire de Laval. Le numéro est le 280-2664 ATS.

Nommer les différences

«Certaines femmes sont dans des situations qui les rendent doublement vulnérables. Ce sont notamment des femmes en situation de dépendance ou d'isolement dû à des limitations fonctionnelles, un problème de santé ou à des **barrières linguistiques** (c'est nous qui soulignons), géographiques, **culturelles**, sociales ou politiques.»

Cet atelier nous a particulièrement intéressées. Il était animé par Mesdames Marthe Larochelle et Nicole Racine-Gosselin du Comité d'aide aux femmes sourdes de Québec. «L'intervention auprès des femmes sourdes victimes de violence conjugale se situe dans la perspective d'une plus grande accessibilité des femmes sourdes aux ressources œuvrant en violence conjugale. L'objectif de cet atelier est de sensibiliser les intervenantes et les intervenants à la réalité des femmes sourdes victimes de violence conjugale et à l'importance d'adapter leur modèle d'intervention à la culture et aux besoins spécifiques de celles-ci.»

Nous sommes très satisfaites de constater que des personnes se sont penchées sur la «différence des femmes sourdes» et ce, afin de mieux les aider. Mais notre conception de l'aide à apporter aux femmes sourdes diffère de celle des autres intervenants puisque pour nous, il ne s'agit pas d'adapter un modèle d'intervention d'entendants, mais bien de créer un modèle original «sourd» qui permettra d'avoir un contact direct avec les femmes sourdes, sans l'intermédiaire d'un interprète. Dans les prochains numéros de *Voir Dire*, nous élaborerons davantage sur notre conception de l'aide à apporter aux femmes sourdes.

Je manque malheureusement de temps et d'espace pour résumer tous les sujets discutés durant le forum. Je me contenterai donc d'énumérer les autres centres d'intérêt abordés durant ces deux jours de réflexion et d'échanges:

- La violence à tous les âges de la vie
- L'abus sexuel en thérapie et les difficultés liées à sa dénonciation: une double violence
- Pouvoir médical et professionnel: arme à deux tranchants
- La violence dans les actes médicaux

Comme vous pouvez le constater, ce fut un tour complet du problème de la violence faite aux femmes. Ce tour a permis de faire surgir plusieurs questions mais aussi plusieurs réponses. Mais surtout, il a fait ressortir le désir de toutes les participantes de s'allier pour contrer la violence.

En terminant, je veux mentionner que Lucie Brault-Demers, Marlène Picard (entendante) et moi-même avons bénéficié, les 20 et 21 mars derniers, d'une session de formation sur l'intervention policière et le processus judiciaire criminel. Deux interprètes nous ont accompagnés au cours de ces deux jours de cours intensifs. Mme Lise Poupart intervenante psychosociale, qui animait ce cours, nous a présenté un vidéo explicatif et nous a remis un guide.

Le mois de mars fut très riche en formations et informations. Au CAFÉ-RENCONTRE du 27 avril dernier, j'ai eu le plaisir de partager toutes mes nouvelles connaissances avec les participants. Un compte-rendu de la rencontre d'avril paraîtra sûrement dans le prochain numéro. D'ici là, bonnes vacances ! ■

- 1 **Programme final**, les 9-10 mars 1995, Association pour la santé publique du Québec (ASPQ).
- 2 **Journal de Montréal**, le 10 mars 1995.
- 3 Dict. **Robert 1**: «qui a subi plusieurs lésions graves au cours d'un même accident».
- 4 **Journal de Montréal**, le 10 mars 1995.
- 5 **Cahier des résumés du programme final**, les 9-10 mars, ASPQ.
- 6 MANTHA, Yvon, «Après 20 ans d'existence, le CQDA continue sa lancée», *Voir-Dire*, numéro 70, mars-avril 1995, page 6.
- 7 **Programme final**, les 9-10 mars 1995, Association pour la santé publique du Québec (ASPQ).

Assemblée spéciale au CCSMM

Par Jacques RAYMOND, collaboration spéciale

Le 23 avril dernier avait lieu une assemblée spéciale afin de régler l'imbricatio installé au CCSMM. Depuis quelque temps, rien ne fonctionnait plus et la zizanie s'était installée. Dans la communauté sourde, un malaise s'était infiltré, ce qui risquait d'annuler les bienfaits de plusieurs années d'efforts.

Bien sûr, la situation aurait pu se régler sans qu'il soit nécessaire de convoquer une telle réunion. Toute organisation doit essayer de créer l'harmonie entre ses membres. Les chevauchements et les interventions indues effectuées dans d'autres organismes ou services déjà implantés et fonctionnant bien ne constituent pas un moyen efficace de créer des liens amicaux dans une petite communauté.

Suite à cette rencontre, nous avons réussi à suspendre le problème, du moins jusqu'à la prochaine élection qui se tiendra le 4 juin prochain. Nous espérons que les gens sauront élire au CCSMM un conseil d'administration capable d'aller de l'avant et de faire oublier cette période pénible que nous venons tous de passer. ■



La Saint-Valentin en patin ! de l'Association des personnes sourdes de l'Estrie



Par Aline PAILLÉ, membre du comité organisateur

Samedi le 18 février dernier, avait lieu à Magog la fête de la Saint-Valentin de l'Association des personnes sourdes de l'Estrie.

Durant l'après-midi, environ vingt-deux (22) personnes sont venues profiter du beau soleil et se promener sur le trottoir de la plage Memphré en «essayant» de patiner puisque la glace était trop molle !

Certaines personnes en étaient à leur premier essai en patin. Lâche pas Yves Quintal !

Par la suite, quarante-sept personnes ont assisté à la soirée spéciale de la Saint-Valentin où tous ont participé aux jeux organisés et jasé jusqu'à deux heures trente du matin.

Merci à tous ceux qui ont participé. Ce fut une journée très réussie ! ■



Association des Personnes Sourdes de l'Estrie

161, rue Peel, Sherbrooke, Qc J1H 4K2 ou C.P. 955, Sherbrooke, Qc J1H 5L1
Tél.: 1-819-821-2503 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1994-1995

Raymond Vallières, président
Luc Mascolo, vice-président et directeur de promotion
Raynald Bujold, secrétaire

Aline Paillé, trésorière
Roger Couture, directeur des loisirs
Françoise Nadeau, directrice
Sonia Boulanger, directrice

CHRONIQUE

Gilles
Boucher



Mission accomplie

- Mille fois bravo à Andrée-Anne,
- En ski alpin, sur une délégation de 13
- Au hockey, avec l'aide de nos 3 représentants

C'est avec la satisfaction du devoir accompli et la certitude d'avoir donné le maximum de leurs possibilités que nos valeureux athlètes québécois sont revenus enchantés des XIII^e Jeux Mondiaux d'Hiver des Sourds qui eurent lieu à Yllastunturi, en Finlande, du 14 au 19 mars dernier.

Un grand total de 19 pays, regroupant 266 athlètes (219 hommes et 47 femmes), se disputaient les médailles dans 3 disciplines différentes : le ski alpin, le ski de fond et le hockey.

En ski alpin nos représentants québécois se sont particulièrement illustrés en aidant le Canada à s'approprier le 5^e rang mondial sur les 13 pays inscrits à cette discipline qui regroupait environ 60 des meilleurs skieurs sourds du monde.

Il s'agit d'Andrée-Anne Joyal, Danielle Rousseau, Bernard Belley, François Careau, Bobby Irving et Yann Lehoux. Les entraîneurs Marco Spain et Julie Sylvain les accompagnaient.

Rousseau, Irving, Careau et Lehoux ont tous complété une épreuve parmi les 10 premiers au monde, alors qu'Andrée-Anne Joyal et Bernard Belley ont atteint leur objectif de terminer parmi le premier groupe de 50%. Pas si mal quand on sait que ce n'est qu'une équipe régionale.

Voici leurs résultats obtenus :

- **Bernard Belley**, a participé aux Jeux grâce à sa détermination, il s'était déchiré des ligaments aux genoux en janvier;
- **François Careau**, 10^e en Descente et 9^e en Slalom;
- **Bobby Irving**, 11^e en Géant et 8^e en Descente dans la même seconde que le gagnant et qui était très surveillé par les autres équipes étant 6^e à l'entraînement;
- **Andrée-Anne Joyal**, 17^e en Super-G et en Descente, finissant tout de même 8^e et 10^e aux entraînements;
- **Yann Lehoux**, 6^e en Super-G à $\frac{1}{100}$ de seconde du podium et 8^e en Géant à $\frac{1}{100}$ de seconde de retard;
- **Danielle Rousseau**, 4^e en Descente après avoir terminé l'entraînement en 1^{re} place et 4^e en Slalom.

Soulignons que cette équipe, contrairement aux autres, ne bénéficiait d'aucun technicien, docteur, physiothérapeute ou interprète. Seuls les entraîneurs Julie Sylvain et Marco Spain encadraient ces skieurs, alors que les athlètes américains, par exemple, comptaient onze personnes autour d'eux.

C'est surtout grâce à la Fondation des Sourds du Québec que le Canada a pu envoyer ces athlètes aux Jeux. Nos skieurs, non appuyés par le Comité Olympique du pays, ont démontré une force de caractère à toutes épreuves pour supporter les conditions extrêmes de météo, de changement de programme et l'absence de facilité pour cirer les skis.

En effet, parce que l'organisation finlandaise ne leur a pas procuré d'installations convenables pour le fartage, ils devaient s'enfermer dans la douche pour cirer leurs skis, alors que toutes les autres équipes bénéficiaient d'une salle spécifique à cet effet.

À cette fin, l'absence d'un expert en fartage dans l'équipe canadienne s'est fait lourdement sentir car la principale différence entre l'entraînement et la Descente provenait de la cire. Nos skieurs n'avaient tout simplement pas la bonne cire pour la journée de la compétition. L'entraîneur a pu toutefois compter sur le fair-play du technicien de l'équipe Slovénienne qui a été assez gentil pour partager avec lui certains de ses secrets pour cette compétition. Mais c'est arrivé trop tard.

Néanmoins nos skieurs étaient reconnus par les autres pays comme des adversaires de taille et ils étaient surveillés aux entraînements et aux compétitions. Danielle Rousseau, Yann Lehoux et Bobby Irving ont même donné des entrevues à la télévision et aux journaux locaux. Les meilleures équipes ont été les Autrichiens, les Slovéniens, les Anglais et les Italiens.

L'argent pour nos hockeyeurs

Dans l'autre discipline où le Canada était représenté, le hockey sur glace, notre équipe nationale fit très belle figure en se méritant la médaille d'argent à l'issue d'un tournoi à la ronde réunissant 6 pays. Les États-Unis, vainqueur des Canadiens au compte de 9 à 4 lors de leur duel, se sont mérité l'or en ne perdant aucun match. Les Russes se sont approprié la médaille de bronze en disposant difficilement de la Tchécoslovaquie. Les Autrichiens, les Français, les Allemands et les Italiens complétaient les cadres.

L'instructeur de l'équipe, Don Cameron, semblait satisfait des résultats. Toutefois il a déploré le manque de discipline de ses joueurs lors de leur duel face aux Américains. Les nombreuses punitions ont coûté plusieurs buts à l'équipe et l'entraîneur a dû remanier ses lignes d'attaque en conséquence.

Selon le gérant-général, Roy Hysen, l'édition 1995 était comparable, sinon meilleure, à la toute première équipe envoyée aux Jeux en 1975, ceux de Lake Placid. C'est tout dire car à cette époque on retrouvait des joueurs tels que Yves Turbide, Gérard Labrecque, Jean Lacoste, Gaétan Jean, André Demers, Joseph Labrecque et Philippe Martin. Pour 1995, Charles Fecteau, Terry Maloney et Rémi Maltais nous ont fait honneur avec brio et méritent toutes nos félicitations pour leur sélection au sein de l'équipe nationale. Les reverra-t-on aux Jeux de Davos ?

Pour le bénéfice de nos lecteurs voici quelques extraits recueillis par nos vedettes à leur retour des Jeux. ■

À notre arrivée en Finlande j'ai trouvé la douche 3 fois plus grande que d'habitude et il y avait un sauna tout près. Par contre la toilette était située loin de la chambre.

Tous les matins il y avait du poisson au déjeuner et ça m'a beaucoup incommodé. Le jus n'était pas fait à partir de vrais fruits.

Pour les compétitions auxquelles j'ai participé, je suis satisfait de mes performances : 34^e en SGS et 29^e en GS. Par contre j'ai été disqualifié au slalom pour avoir manqué une porte.

Lors de la cérémonie de fermeture, tous les athlètes portaient les couleurs de leur pays. J'ai échangé mon manteau avec un athlète de la Suède.

J'ai beaucoup parlé avec les Autrichiens et nous avons discuté des habitudes de vie de nos deux pays. C'était enrichissant et j'ai grandement apprécié. Je souhaite la même chance à tout le monde.

Bernard BELLEY

La population finlandaise était très sympathique et nous avons aussi apprécié l'excellente camaraderie des athlètes étrangers.

On a beaucoup aimé l'endroit mais Yllastunturi n'est pas une grande ville et la montagne où nous skions n'était pas plus haute que celle de Stoneham.

La température était comme au Québec mais en plus humide et avec beaucoup de brume qui nous a beaucoup incommodés.

La nourriture était différente de celle du Québec mais on nous servait toujours les mêmes plats.

Pour les compétitions nous avons rencontré différents problèmes parce que la montagne n'était pas vraiment compétitive. Le climat n'a guère aidé non plus et plusieurs courses ont été soit annulées ou soit reportées.

Notre hébergement nous a occasionné certaines difficultés surtout en l'absence d'une salle de fartage ou nous devions le faire dans la salle de bain. C'était le pire problème. Néanmoins nous avons quand même apprécié notre séjour en Finlande.

Bobby IRVING
François CAREAU
Andrée-Anne JOYAL



Nos représentants
mascotte de

La Finlande
plètement di
de vue de la l
de l'exprimer

L'atmosph
athlètes aime
apprendre la

Le climat
Québec sauf
beaucoup de
mobiles sont
ciaux.

La bouffe
fruits et légu
base est le sa
mes. Le fron
différent de c

Je suis très
l'équipe nati

Yann LEHO



Le renne, sy

ver des Sourds de Yllastunturi

e pour nos valeureux athlètes

Bernard, Bobby, Charles, Danielle, François, Rémi, Terry et Yann
3 pays et de quelque 60 skieurs, le Canada s'accapare le 5e rang mondial
ants québécois, l'équipe nationale du Canada se mérite la médaille d'argent



mentants québécois et leurs entraîneurs posant avec « Urho », la
les Jeux.

nde est un pays qui est com-
différent du nôtre au point
langue et aussi sur la façon
er.

nière était très bonne et les
maient parler entre eux et
la coutume des autres pays.

t était comparable à celui du
f que c'est un pays où il y a
de brume. Toutes les auto-
nt munies de phares spé-

fe est surtout composée de
gumes et leur nourriture de
saucisson sous toutes les for-
mage était excellent et très
chez nous.

res fier d'avoir fait parti de
tionale du Canada.

HOUX



symbole de la Finlande, était présent aux cérémonies d'ouverture.

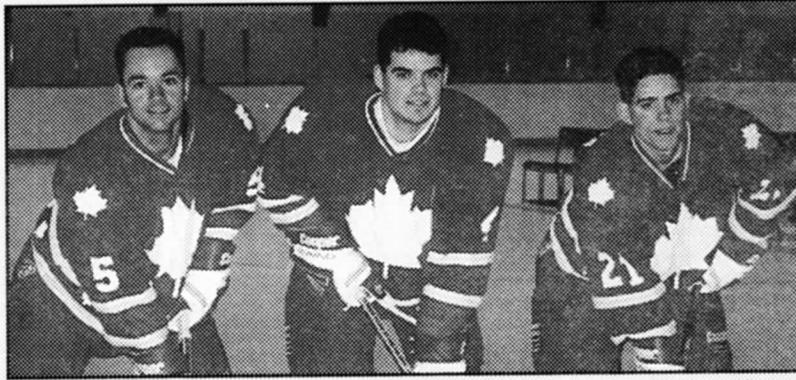
En Finlande nous logions dans un
chalet en bois en forêt. Il y avait un
foyer et ça rappelait la bonne vieille
époque.

J'ai été interviewée par un journa-
liste de la Suède et un de la télévision
des États-Unis et j'ai bien aimé cette
expérience.

Pour la nourriture je mangeais sur-
tout des salades et des légumes. La
viande et les desserts n'étaient pas
vraiment bons. J'ai maigri un peu.

Je me suis fait beaucoup d'amis de
tous les pays. On apprenait à commu-
niquer avec différents signes. C'était
très intéressant. J'ai beaucoup aimé
mon expérience en Finlande et ça me
donne le goût d'aller aux Jeux de
Davos, en Suisse, en 1999. On verra.

Danielle ROUSSEAU



Nos trois mousquetaires québécois posant fièrement dans leur uniforme
de l'équipe nationale du Canada. De gauche à droite : Rémi Maltais, Charles
Fecteau et Terry Maloney.

Même avec un nouveau coach et 12
nouveaux joueurs, j'ai trouvé l'équipe
encore meilleure que celle que nous
avons pour les Jeux de Banff en 1991.
Je suis satisfait de notre médaille d'ar-
gent même si j'aurais préféré l'or. Je
suis confiant que nous mériterons l'or
aux Jeux de Davos en 1999.

En Finlande la température est la
même qu'au Québec et la ville ressem-
ble étrangement au Vieux Québec. J'ai
trouvé la nourriture difficile à manger
à cause de la popularité du poisson
dans ce pays. Toutefois le village olym-
pique était très beau, encore plus beau
que celui de Banff. J'espère être de
nouveau sélectionné pour les Jeux de
Davos.

Rémi MALTAIS

À Toronto, avant notre départ, l'es-
prit d'équipe n'était pas à son meilleur.
Notre coach, Dan Cameron, a cepen-
dant remédié à la situation. J'ai très
bien joué comme en témoigne ma fiche
de 5 buts et 11 passes et je suis heureux
de ma médaille d'argent.

Les Canadiens étaient recherchés
par les chasseurs d'autographes. J'ai
trouvé le pays très beau mais la nourri-
ture affreuse à cause du poisson qu'on
nous servait au déjeuner. La bière était
excellente et le chocolat très bon. J'ai
aussi trouvé le coût de la vie très cher.
L'ambiance au village olympique était
merveilleuse à l'exception des Améri-
cains qui étaient très snobs. J'espère
être de retour pour les prochains Jeux.

Terry MALONEY

LES RÉSULTATS

Canada 5, Suède 0
République Tchèque 0, Canada 17
Canada 13, Russie 3
États-Unis 9, Canada 4
Canada 12, Finlande 6

Avant notre envolée nous avons eu
un camp d'entraînement intensif de
4 jours à Toronto. En plus des 4 heures
de glace il y avait 1 heure de réunion à
tous les jours. Pas le temps de s'amuser
croyez-moi.

J'ai beaucoup aimé mon voyage en
Finlande. À Rovaniemi le climat était
froid et humide. Beaucoup de tempête
de neige et jamais nous n'avons aperçu
le soleil. La nourriture était vraiment
différente de chez nous. Pour déjeuner
il y avait du renne comme viande et
pour les autres repas c'était très sou-
vent des potages de différentes sortes.

Dans l'équipe j'étais assistant-capi-
taine. C'est tout un honneur. Notre en-
traîneur Monsieur Dan Cameron était
très gentil mais il était exigeant et in-
sistait sur la discipline. L'esprit
d'équipe était formidable et comme
nous étions que 4 défenseurs j'ai eu de
la glace à volonté.

J'espère être de retour en 1999.

Charles FECTEAU



AIM CROIT

Bilan et projets !

Par **Colette BÉCHARD**, responsable AIM CROIT - PDA

L'été est à notre porte. Chaque année, la saison estivale amène les vacances et une certaine relâche des activités dans les milieux associatifs. Pour notre part, le 1^{er} mai 1995 marquait le renouvellement du *Projet de la déficience auditive (PDA)* pour l'année 1995-1996.

Janvier 1995 a marqué les trois années d'opération du PDA d'AIM CROIT qui assiste les personnes sourdes et malentendantes dans leur recherche d'emploi. Ces derniers mois, plusieurs ont remarqué des changements dans notre personnel. Je vous présente la nouvelle équipe:

Yves Morin,
Colette Béchard,
Michel Lepage,
Sonia Boulanger,
Hélène Hamel,
Alain Turpin,

coordonnateur régional - Montréal
responsable PDA et conseillère
conseiller
conseillère
conseillère contractuelle
soutien administratif

L'embauche d'une troisième conseillère permanente témoigne du succès de nos démarches auprès du gouvernement fédéral. Lors de la table de concertation de septembre 1994, nous avons identifié le besoin d'augmenter notre personnel afin de maintenir et même de développer notre service aux personnes sourdes. Merci à tous les membres de la communauté sourde qui nous ont témoigné leur confiance et leur appui. Nous en sommes reconnaissants.

L'équipe compte donc parmi elle des personnes compétentes et enthousiastes. Michel Lepage est un sourd bien connu dans la région de Montréal, principalement à cause de ses réalisations. Il



Michel Lepage devant des étudiants de l'atelier de recherche d'emploi.



L'équipe de AIM CROIT - PDA: Michel Lepage (conseiller), Colette Béchard (conseillère et responsable du PDA), Yves Morin (coordonnateur AIM CROIT), Alain Turpin (soutien administratif) et Sonia Boulanger (conseillère).

s'est fait connaître à titre de professeur, formateur, co-fondateur d'associations concernant le développement éducatif des personnes sourdes, éducateur spécialisé et conférencier. Sonia Boulanger, étudiante à la maîtrise en orientation, nous arrive de la région de Sherbrooke. Elle est également très impliquée dans la communauté ayant été secrétaire et directrice de l'*Association des personnes sourdes de l'Estrie*. Alain Turpin, notre secrétaire, est une personne sourde, membre de plusieurs associations qui participe, entre autres, aux activités du Conseil d'administration du CCSMM.

Yvon Morin voit au développement de nouveaux projets, aux relations avec les organismes partenaires et à l'encadrement professionnel des employés. Il travaille en collaboration avec les ministères afin de promouvoir la mise sur pied et le financement des projets de Montréal. Il possède une maîtrise en orientation et douze années d'expérience en ressources humaines.

Quant à moi, je poursuis mes efforts pour le maintien de services adéquats et souhaite développer des projets qui amélioreront les mesures et outils déjà offerts aux chercheurs d'emploi sourds et malentendants du Grand Montréal. Je demeure disponible pour les représentations de l'organisme, assurant un lien entre la communauté sourde, ses associations, notre coordination locale et la direction nationale.

Forte de cette expertise nouvelle, l'équipe d'AIM CROIT - PDA a mis sur pied depuis mars 1995, des ateliers adaptés traitant des différentes facettes de la recherche d'emploi des personnes ayant une déficience auditive. Des petits groupes suivent une formation d'une durée de dix-huit heures réparties sur trois semaines. Voilà une autre priorité de l'automne 1994 enfin réalisée.

Le PDA a le vent dans les voiles et la tête pleine de projets. Les collaborations vont bon train concernant la mise sur pied d'un nouveau cours sur la recherche d'emploi, cours qui sera offert dans le programme régulier pour les étudiants sourds. Le développement de documents spécialisés pour la clientèle, la formation de superviseurs en entreprises et la possibilité d'ouvrir le plateau de travail sont des préoccupations auxquelles nous aimerions apporter un dénouement positif sous peu. ■

Association des Sourds de Laval, inc.

1859, rue René-Laennec, suite 101, C.P. 43041, Vimont (Laval), Qc H7M 6A1
Tél.: (514) 687-6810, 687-6960 (ATS) / Télécopieur: 687-2529



Président:
Vice-président:
Secrétaire et coordonnateur:
Trésorier:

Denis Henry
Denis Harrison
Rémi Aubry
Jean-Luc Leblanc

Directeur des membres:
Directeur:
Directeur:

Denise Martin
Roland Aubry
Guy Dubé



20^{ème} anniversaire de la Polyvalente Lucien-Pagé

Par Jean-Guy BEAULIEU, collaboration spéciale

Le 28 avril 1995, la Polyvalente Lucien-Pagé accueillait plus de sept cents cinquante (750) personnes, pour souligner le 20^{ème} anniversaire de fondation de l'établissement.

Des retrouvailles chaleureuses auxquelles les anciens membres du personnel de même que les anciens élèves étaient conviés.

Le tout débuta par des discours de circonstance des dirigeants de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal et des invités spéciaux. Le lancement d'un vidéo qui rappelle l'histoire de la polyvalente précéda un succulent buffet fort apprécié.

Le clou de la soirée fut, bien entendu, la présence des anciens élèves, désireux de rencontrer les anciens professeurs et d'échanger des souvenirs de ces années passées à la Polyvalente. Les anciens élèves sourds étaient particulièrement nombreux et ravis de cette rencontre, comme en font foi les photographies que nous retrouvons dans cette page. ■



M. Albert Sévigny n'hésite pas à trinquer avec ses amis.



Quelle joie que ces retrouvailles! Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Des pionniers de Lucien-Pagé: vous les reconnaissez?



On ne parle pas de mathématiques, n'est-ce-pas, M. René Sawyer?



M. Jean-Claude Caponi et des anciens élèves tout souriants.



Quelle joie de se revoir, semblent dire Mme Diane Goulet et les anciens élèves.



Mmes Louise Long et Denise Lefebvre: quel plaisir de se retrouver!



L'AQIFLV, toute une équipe!

Un signe des interprètes

Louise SCHMIDT
coordonnatrice
du comité média,
AQIFLV



Petites nouvelles

Nouveau comité

J'ai plusieurs nouvelles à vous donner. Pour débiter, je vous parlerai du comité concernant la formation des interprètes qui a récemment été mis sur pied. Plusieurs associations et organismes, qui s'impliquent ou se préoccupent de la formation des interprètes, participent à ce comité:

- le CQDA, responsable du comité
- le SIVET
- l'AQÉPA
- l'UQAM
- le Cégep du Vieux-Montréal
- l'AQIFLV
- l'IRD

À leur première rencontre, les membres ont discuté de leurs préoccupations au sujet de la formation. Pour leur prochaine rencontre, ils prévoient lancer des invitations à des sourds. De fait, Michel Lelièvre, qui enseigne la LSQ-COM, a déjà participé à la seconde réunion. Je vous tiendrai au courant des activités de ce comité.

Notre présidente voyage

Depuis que les membres de l'AQIFLV ont voté, lors de notre dernière assemblée, en faveur de l'adhésion jumelée, ce que font les interprètes aux niveaux provincial et national intéresse d'autant plus les interprètes québécois. L'Association des interprètes en

langage visuel du Canada a tenu son assemblée annuelle, les 22 et 23 avril derniers à Edmonton et notre présidente Monique Rocheleau y a participé.

Elle a pu échanger avec des interprètes de différentes régions et elle me faisait part de sa grande satisfaction concernant les rencontres qu'elle y a effectuées ainsi que le déroulement des deux journées. Elle a constaté que l'AQIFLV a des choses à apprendre mais qu'elle est aussi en mesure de partager son expérience avec les autres provinces.

Évaluation des interprètes

L'évaluation qu'à mise sur pied l'AQIFLV continue. L'association a évalué plusieurs interprètes en région. Et maintenant, les interprètes de Montréal pourront également être évalués. Déjà, des interprètes du SIVET se sont présentées à l'évaluation organisée le 28 avril dernier. Une seconde journée a été planifiée pour la fin de mai. Si vous êtes intéressé par l'évaluation, téléphonez et laissez vos coordonnées au bureau de l'AQIFLV dont le numéro est le (514) 278-0807.

Et cet été ?

Pour la période estivale, les membres du Conseil d'administration n'arrêteront pas de travailler, mais ils prendront le temps de profiter du soleil et le temps de se reposer un peu.

Il ne me reste plus qu'à vous en souhaiter tout autant: un bel été et de superbes vacances ! ■

Premier anniversaire du Club optimiste pour sourds et malentendants de la Montérégie

Par **Micheline ROBERTS**, présidente

C'est avec grand plaisir que je vous fais part de la fête qui a marqué le premier anniversaire du *Club optimiste pour sourds et malentendants de la Montérégie*. Cette soirée a réuni au-delà de cinquante personnes sourdes, entendants et malentendantes. Tous les participants ont su unir leurs efforts afin de faire de cette soirée spéciale un succès inoubliable.

Nous travaillons très fort afin de faire reconnaître notre Club comme organisme ayant à cœur les échanges entre les personnes sourdes et entendants.

Le *Club optimiste pour sourds et malentendants de la Montérégie* est fier de vous présenter son équipe 1995-1996 qui, j'en suis sûr, saura travailler activement pour notre jeunesse sourde.

| | |
|----------------------------------|--|
| <i>Présidente:</i> | Micheline Roberts , malentendante |
| <i>Vice-présidente</i> | Ginette Melançon , sourde |
| <i>administratrice:</i> | |
| <i>Vice-présidente jeunesse:</i> | Catherine Lamoureux , sourde |
| <i>Trésorier:</i> | Jacques Major , malentendant |
| <i>Secrétaire:</i> | Carmen Henri , entendant |
| <i>Les directeurs sont:</i> | Bermon Lavoie , sourd |
| | Benoit Lorrain , sourd |
| | Manon Desmarais , sourde |
| | Pierre Steben , sourd |
| | Diane Boyer , interprète |

Toute l'équipe invite la population sourde et malentendante à venir lui rendre visite afin de constater le travail abattu par notre organisme. Nous vous invitons aussi à venir discuter avec nous lors de notre souper mensuel, organisé en toute simplicité, où

nous informons la communauté sourde des événements organisés durant l'année.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter, par voix ou ATS, Micheline Roberts au (514) 442-0980 ou Daniel Péladeau au (514) 442-3835. ■



Soirée soulignant le premier anniversaire du Club. On y reconnaît, de gauche à droite, Thérèse Cormier, Guy Cormier, ex-président des Sourds de Lanaudière, Daniel Péladeau, président, Ginette Melançon, Micheline Roberts, secrétaire et Francine Carrière, ex-adjointe au gouverneur.



**L'Association des Sourds
de Lanaudière, Inc.**



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (514) 752-1426 VOIX ou ATS



Visite au Québec des étudiantes stagiaires du Collège Cambrian de Sudbury

Par Denise READ et Monique BOUDREAULT
Professeures au Collège Cambrian

Cette visite au Québec, des étudiantes stagiaires du Collège Cambrian, a été organisée conjointement par Denise Read et Monique Boudreault, toutes deux enseignantes à ce même collège. L'idée d'inclure un stage au Québec au programme de LSQ du Collège Cambrian est née en novembre 1993 alors que Denise et son frère Gilles Read discutaient des besoins des étudiantes de deuxième année. Au cours d'une visite qu'il a faite à Sudbury, Gilles a constaté que la communauté sourde y était très petite. Le frère et la soeur ont donc conclu qu'il serait intéressant d'offrir aux étudiantes la possibilité de mettre en pratique leurs nouvelles connaissances lors de visites au Manoir Cartierville, aux écoles Gadbois et Lucien-Pagé, au Cégep du Vieux-Montréal, à l'IRD, au CQDA, au CCSMM, à *Voir Dire*, etc. Comme les étudiantes sont revenues très satisfaites de leur expérience de 1994, la visite fut reprise cette année. Ainsi, quinze étudiantes et deux professeures, Denise Read et Monique Boudreault, sont venues rendre visite à la communauté sourde de Montréal. Durant la semaine du 13 au 17 mars derniers, les étudiantes stagiaires ont pu se familiariser avec les différents sites et centres dont les locaux des associations de sourds situés au 65 de Castelnau ouest.

Denise Read a passé son enfance à Montréal puis, après avoir fait des études à l'Université Gallaudet, elle est déménagée à Sudbury en Ontario, le 12 août 1993. Elle enseigne actuellement

au Collège Cambrian principalement la LSQ niveau 3 et 4, la Surdité 1 et 2 et anime les Laboratoires 3 et 4. Elle participe également au *Comité des normes et agréments des programmes collégiaux* (CNAPC), comité qui vérifie et développe les programmes de Sudbury ainsi que ceux des autres régions. Elle doit donc se rendre à Toronto pour échanger, modifier et vérifier les programmes de toute la province de l'Ontario. Dans sa communauté, elle participe et anime des sessions de formation portant sur le leadership des femmes, la formation d'interprétation et de développement, etc.

Monique Boudreault est née dans la ville de Québec. Elle a quitté son poste d'enseignante spécialisée auprès des adultes sourds et son travail d'enseignante au Collège Sainte-Foy où elle a enseigné la LSQ durant douze ans afin de déménager à Sudbury en septembre 1992. Le Collège Cambrian est le premier à offrir une formation à temps plein de la LSQ. Monique a pu approfondir son enseignement grâce à l'aide de l'IRD et de son fils Patrick qui a préparé des cassettes vidéos qui permettent aux étudiants des niveaux I, II, III et IV de pratiquer leur réception de la LSQ en laboratoire. Malgré sa vaste expérience de l'enseignement, Monique continue de se perfectionner.

Actuellement, le Collège Cambrian offre deux programmes : *Communication en Langue des signes* et *Interprétation*. Les programmes comportent des cours d'apprentissage et des laboratoires de LSQ, des cours de psychologie, de français, d'orientation professionnelle, de sociologie, etc. Les diplômés du programme d'interprétation deviennent des interprètes professionnels. Les cours de LSQ sont offerts par Monique et Denise alors que des interprètes, des invités, des chargés de cours se chargent des autres sujets.

Bien impliquées dans leur milieu, Monique et Denise travaillent à l'avancement des programmes. Ainsi, Denise a proposé d'encourager les étudiants à développer les habiletés nécessaires à l'acquisition de la LSQ en ajoutant trois cours au programme 1995-1996: *Communication gestuelle*, *Expression corporelle* et *Classificateurs*. La prochaine année scolaire sera aussi très riche en événements puisqu'en septembre prochain ouvrira le Collège Boréal, un collège francophone où enseigneront avec grand plaisir Denise et Monique. ■



Tous les étudiants de première année, du premier et second semestre, accompagnés de Monique Boudreault, en arrière, à l'extrême droite.



Troisième année: graduation. En premier plan: la professeure Denise Read, Dominique Forest et Tammy Gagnon. En arrière: la professeure Monique Boudreault entourée des finissantes Charlyne Brazeau, Julie Cloutier, Chantal Ménard, Cathy Gosselin.



Gilles Read, directeur général du CCSMM, explique aux étudiants les buts et objectifs du Centre et récapitule ses réalisations antérieures telles que l'établissement de grands principes d'éducation, de bien-être, de loisirs et de travail.

Photographe: Jean-Marc LACHAMBRE



Au premier rang: Valérie Bertin, directrice générale de l'ASLM, Denise Read, professeure de LSQ au Collège Cambrian, Yvon Mantha, directeur général du CQDA et Gilles Read, directeur général du CCSMM. Au second rang: les étudiants stagiaires du Collège Cambrian. Monique Boudreault, professeure de LSQ au Collège Cambrian n'apparaît pas sur la photo.

DAVID PEIKOFF (1900 - 1995)

Le 28 janvier 1995, le plus grand leader Sourd de l'histoire du Canada quittait ce monde.

David Peikoff était à deux mois de son 95^e anniversaire de naissance. Il a vécu durant presque tout le vingtième siècle. Aucun autre Sourd canadien n'a dominé ce siècle comme il l'a fait.

David est né en Russie et est devenu sourd à l'âge de 5 ans après avoir été pris dans une tempête de neige. Il immigra au Canada avec sa famille quand il avait six ans.

Il termina ses études secondaires à l'École pour les Sourds du Manitoba en 1917. Après avoir travaillé pendant quelques années comme imprimeur, il s'inscrivit à Gallaudet et reçut un baccalauréat en anglais et en journalisme.

Quand il revint au Canada, David aida à fonder l'Association des Sourds de l'Ouest canadien (WCAD), l'Association des Sourds du Canada et la Société canadienne de l'Ouïe.

Il servit comme président de l'Association des Sourds de l'Ontario pendant 18 ans, et comme secrétaire exécutif de l'ASC pendant 20 ans. Il fut vice-président de la Société fraternelle nationale des Sourds pendant quatre ans, deuxième vice-président de l'Association nationale des Sourds pendant dix ans, et il fut le premier président de la WCAD.

On a appelé David le plus efficace collecteur de fonds Sourd de tous les temps. Il a probablement amassé plus d'argent pour l'éducation et les bourses d'études pour les Sourds que toute autre personne dans l'histoire.

L'ASC elle-même fut établie à cause de la détermination de Dave à aider les étudiants Sourds. Comme président de l'OAD, il voulait offrir la bourse d'études de l'OAD à des étudiants demeurant hors de l'Ontario. Cela signifiait qu'un fond national de bourses d'études pour les Sourds devait être établi, et qu'une organisation nationale des Sourds devait être établie pour l'administrer.

Dave rassembla quelques amis tels que Joe Rosnick, Robert McBrien, Howard Lloyd et Donald Kidd pour établir l'Association inter-provinciale des Sourds (IPAD) en 1940. L'IPAD changea son nom au cours des années '40 pour devenir l'Association des Sourds du Canada. C'est ce nom qui apparaît sur nos documents corporatifs en 1948 - et David Peikoff effectua le travail d'obtenir notre incorporation!

Le Fond de bourses d'études pour les Sourds canadiens (maintenant le Fond canadien pour l'éducation des Sourds) avait été le «bébé» de Dave. Ce fond aida plus de 100 canadiens Sourds à fréquenter Gallaudet. Dave amassa personnellement 50 000\$ pour ce fond. Le fond est maintenant indépendant de l'ASC et n'offre plus de bourses d'études.

Par la suite, Dave déménagea aux États-Unis pour présider la campagne de financement du fond pour le centenaire de l'Association des anciens du collège Gallaudet. Cette campagne de financement contribua à amasser 600 000\$ pour l'éducation des Sourds et leur culture.

En 1979, lui et son épouse Polly furent co-présidents honoraires d'une campagne destinée à amasser 1,3 millions de dollars pour restaurer la maison des anciens de Gallaudet. Cette maison a été connue sous le nom de «Ole Jim» jusqu'à quelques jours après le décès de David, alors que le conseil des gouverneurs vota pour la renommer la «Maison des Anciens David et Polly Peikoff».

Dave a reçu plusieurs récompenses au cours de sa vie. L'une des plus intéressantes lui est venue en 1987 lorsque l'Université de l'Alberta créa la Chaire David Peikoff d'études en surdité. C'était la première fois qu'une chaire d'études universitaires était nommé en l'honneur d'une personne sourde!

L'Association des Sourds du Canada l'élit à son nouveau Temple de la Renommée l'été dernier, ce fut possiblement le dernier honneur qu'il ait reçu avant sa mort.

La candidature de l'ASC pour l'organisation du congrès mondial est en bonne position!

L'Association des Sourds du Canada présenta une lettre à la Fédération mondiale des Sourds l'automne dernier. Cette lettre informait la FMS que nous désirions soumettre notre candidature pour organiser le Congrès mondial des Sourds de 1999.

Le comité exécutif de la FMS s'est réuni en janvier 1995 pour étudier la lettre de l'ASC. Ils examinèrent aussi les lettres d'autres pays intéressés à soumettre leur candidature pour le congrès de 1999.

La FMS réduisit à quatre pays le nombre des demandes. Ces pays seraient invités à soumettre une candidature formelle.

Le Canada est l'un des quatre pays sur la «courte liste»!

Les autres pays sur la liste sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Colombie.

Maintenant, ces quatre pays doivent préparer leurs candidatures officielles à temps pour le Congrès mondial de 1995, à Vienne, en juillet prochain.

Les membres de la FMS éliront le pays gagnant durant le congrès mondial de 1995.

Le premier ministre du Canada, Jean Chrétien, a écrit une lettre d'appui à notre candidature pour l'organisation du congrès mondial de 1999. Si la candidature de l'ASC sort gagnante, nous envisageons de présenter le congrès mondial à Montréal.

La reconnaissance nationale de l'ASL et de la LSQ

L'Association des Sourds du Canada a préparé une résolution du gouvernement fédéral visant la reconnaissance de l'ASL et de la LSQ et à leur donner le même statut et la même protection que les langues parlées.

Reg Alcock, un député fédéral libéral du Manitoba, parraine la résolution. M. Alcock a travaillé au Centre communautaire des Sourds de Winnipeg et il a une bonne connaissance de la culture sourde.

On appelle cette résolution une «résolution d'un membre privé». Ce n'est pas une proposition pour légiférer ou pour une loi. Cela signifie qu'elle n'a pas beaucoup de pouvoir, mais il sera plus facile d'obtenir son approbation au parlement canadien.

Les résolutions des membres privés sont habituellement présentées à la fin des affaires du parlement, s'il reste du temps après que les politiciens aient fini de s'occuper des législations importantes. Alors il est impossible de savoir avec certitude quand cette résolution sera finalement présentée pour discussion.

Un couple de mois passeront probablement avant que M. Alcock aie la chance de présenter la résolution relative à l'ASL et à la LSQ. Lorsque cela se produira, l'ASC essaiera de répandre la nouvelle aussi rapidement que possible parmi les Sourds canadiens.

Le rapport du projet concernant l'ASL, la LSQ et les lois concernant les Sourds est maintenant disponible

Henry Vlug a terminé son projet pour l'ASC concernant les lois relatives à l'ASL, à la LSQ et celles relatives aux Sourds. Son rapport est maintenant disponible par l'entremise du bureau de l'ASC à Ottawa.

Henry a en fait produit deux rapports. Le «rapport du projet» est long d'environ 35 pages et il décrit les diverses lois canadiennes et d'autres pays qui ont une influence sur les droits des Sourds et sur le langage gestuel. Ce rapport est disponible en anglais et en français et nous en avons un nombre limité de copies gratuites. Les organisations affiliées à l'ASC ont la priorité pour ces copies gratuites.

Le second rapport de Henry est un «livre des ressources». Il s'agit d'un livre de 275 pages incluant toutes les résolutions provinciales canadiennes concernant l'ASL et la LSQ, les transcriptions du Hansard des débats concernant ces résolutions, plusieurs des lois américaines relatives aux préoccupations des Sourds, certains documents internationaux et d'autres références importantes.

Ce «livre des ressources» n'est disponible qu'en anglais (nous n'avons pas les fonds nécessaires à la traduction d'un demi-million de mots!) et il coûte 15.00\$.

L'ASC remercie Henry Vlug pour son travail exceptionnel sur ce projet!

(suite et fin)

Le CRTC approuve la continuation de la discrimination du canal parlementaire contre les Sourds.

CPAC, le canal parlementaire de la télévision par câble, a reçu la bénédiction du CRTC pour continuer son traitement discriminatoire des téléspectateurs sourds.

L'Association des Sourds du Canada avait combattu le CPAC pendant deux ans pour son refus de sous-titrer ou d'interpréter la moindre partie de sa programmation à l'exception de la «période de questions».

Nous avons essayé de discuter poliment de ce problème avec lui. Nous avons essayé de porter plainte contre lui relativement aux droits de la personne. Nous avons essayé de nous plaindre au comité gouvernemental qui travaille avec lui.

Le CPAC prétend que cela coûterait trop cher de rendre sa programmation accessible. Nous avons prouvé maintes fois que ce n'est pas vrai.

Nous avons soumis plusieurs suggestions de moyens par lesquels il pourrait améliorer son accessibilité, tel qu'un sommaire de cinq minutes en ASL, LSQ et sous-titré, à la fin de chaque émission. Ils refusent même de s'asseoir et de discuter de ces idées avec nous.

Nous avons présenté une intervention auprès du CRTC, nous opposant au renouvellement du permis d'exploitation du CPAC. Le CRTC fit ce qu'il fait toujours: il exprima sa «préoccupation» relativement au manque d'accessibilité du télédiffuseur, il approuva sa fausse promesse d'effectuer davantage de sous-titrage et «l'encouragea» à «continuer son bon travail»!

— L'ASC en bref, février 1995. ■

Trente-cinquième élection du Club Abbé de l'Épée

Par Jacques RAYMOND, président

Le 2 avril dernier, le Club Abbé de l'Épée formait son trente-cinquième conseil d'administration. Les cinquante et un membres présents ont choisi leurs représentants qui sont:

| | |
|----------------------------|--|
| Jacques Raymond, | <i>président (réélu)</i> |
| Réal Michaud, | <i>premier vice-président (réélu)</i> |
| Huguette Schinck, | <i>deuxième vice-présidente (réélue)</i> |
| Danielle Morin, | <i>secrétaire</i> |
| Mariette Raymond, | <i>secrétaire-correspondante</i> |
| Guylaine Boucher, | <i>trésorière (réélue)</i> |
| Jean-Luc Leblanc, | <i>assistant-trésorier (réélu)</i> |
| Guy Leboeuf, | <i>directeur</i> |
| André Chevalier, | <i>directeur</i> |
| Yvon Schinck, | <i>directeur</i> |
| Lucette Desrosiers, | <i>directrice</i> |

Un souper a suivi l'élection et, en soirée, les cartes étaient à l'honneur.

Les membres du Club Abbé de l'Épée considèrent d'un bon oeil un autre trente-cinq ans d'activités.

Au revoir... à l'an 2030 ! ■



Nouvelles de l'Association des Sourds de la Mauricie, Inc.

Par Annette GINGRAS, secrétaire

CABANE À SUCRE

Le souper à la cabane à sucre organisé par l'Association des Sourds de la Mauricie s'est tenu le samedi 25 mars dernier. Au total, 141 personnes sont venues se sucrer le bec en dégustant un excellent souper. Nous avons eu beaucoup de plaisir et nous nous sommes bien amusés. Nous souhaitons remercier et féliciter le comité organisateur, principalement Richard Gingras, pour son excellent travail ainsi que pour la totale réussite de cette activité.

INFO-MEMBRES

- Enfin ! le *Service Régional d'Interpréariat de Québec Inc.* (SRIQ) a ouvert ses portes le 3 avril dernier. Le SRIQ dessert la région de la Mauricie, et des Bois-Francs (Région 04 Nord). Sept (7) personnes ont été choisies afin de devenir les interprètes de notre région.

Ce service d'interprétation est gratuit pour les **sourds et les malentendants seulement**. Les personnes ayant besoin d'interprètes doivent téléphoner quarante-huit (48) heures à l'avance au numéro suivant: **1-800-268-1037**.

- Il est à noter que Mme Suzanne Rivard fait partie du Conseil d'administration de la Régie régionale.
- Bientôt sera distribué le sondage sur les besoins de services des 18 ans et plus. Ce document s'adresse **seulement** aux personnes sourdes, malentendantes, devenues sourdes ou sourdes-aveugles. ■

Guide pour les aîné(e)s malentendant(e)s

Ce manuel vise à faire mieux comprendre les stratégies qu'utilisent les malentendant(e)s et à accroître leur confiance et leur autonomie. On y retrouve des conseils sur la façon de composer avec diverses situations que les personnes âgées malentendantes trouvent difficiles, comme voyager, fréquenter les hôpitaux et conduire. On y trouve aussi de l'information sur les programmes et les services mis à la disposition des aîné(e)s et sur la façon d'y avoir accès. Le manuel est disponible au coût de 4\$ auprès de l'Association des malentendants canadiens, 2435 Holly Lane, bureau 205, Ottawa, ON K1V 7P2; tél.: (613) 526-1584. ■



LOISIRS - SPORTS - CULTURE

Centre des Loisirs des Sourds de Montréal Inc.

7888, rue St-Denis, Montréal, Qc H2R 2E8
ATS: (514) 277-4050 (pour les membres) / ATS: (514) 271-4317 (pour le bureau des officiers)

CONSEIL D'ADMINISTRATION C.L.S.M. 1994-95

| | | | |
|--------------------------------|--------------------|---------------------------------|-------------------|
| Président: | Mathieu Larivière | Directeur des sports: | Éric Guindon |
| Vice-président: | Guy Fredette | Directeur des membres: | Gérald Leblanc |
| Secrétaire: | Alice Dulude | Directeur des jeunes: | Alain El Maleh |
| Trésorier: | Jean-Marc Gravelle | Directeur de la culture: | Gérard Courchesne |
| Directrice des loisirs: | Stéphanie Badier | Directeur de l'âge d'or: | Réjean Brisebois |



Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

Premier brunch annuel

Par **Guy FREDETTE**, collaboration spéciale

Dimanche, le 2 avril 1995, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait son premier Brunch annuel, à la Salle des Loisirs «TAMBOUR BATTANT», de l'Église St-Vincent-Ferrier, rue Drolet.



Trois membres du Club Lions sont attentifs au tirage de prix de présence: André Weir, Jacques Gravel, président, et Guy Fredette.

Les responsables, Andrée et Georges Boucher, membres du Club Lions, peuvent être fiers de leur organisation: menu excellent, nombreux prix de présence, animation, décoration de la salle, etc.

Tous les participants ont grandement apprécié leur repas et se promettent de ne pas manquer cette activité qui se répètera annuellement.

Les oeuvres des Clubs Lions sont nombreuses et, dans le contexte économique actuel, nous recevons beaucoup de demandes d'aide financière. N'hésitez pas à encourager le Club Lions et à participer à ses activités. ■



Andrée Boucher, à droite, partage le repas avec quelques invités.

Séminaire des officiers élus organisé par le Club Lions de Sainte-Thérèse

Par **Guy FREDETTE**, secrétaire

Photographe: **Guy FREDETTE**

Le 6 mai dernier, le Club Lions de Sainte-Thérèse organisait un séminaire pour les élus (1995-96). Plusieurs membres du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) ont participé à cette rencontre de formation à l'intention des nouveaux membres d'un Conseil d'administration. La nouvelle présidente, Réjeanne Livernois, son époux Maurice ainsi que Guy Fredette, le nouveau secrétaire ont pu bénéficier de cette rencontre. ■



Bernard Rivet est fier de recevoir un chèque de 500 \$ offert par le Club Lions Montréal-Ahuntsic destiné au camp de vacances La Villa Notre-Dame-de-Fatima. On reconnaît sur la photo, Yves Woodrough, gouverneur et Denis Panneton, past-gouverneur.



Les trois nouveaux élus suivent attentivement les cours de formation sur le rôle du conseil d'administration.



Voici les quatre interprètes bénévoles: Diane Labrèche, Cécile Major, la fille de Maurice et Réjeanne Livernois et Nathalie Auclair.



Association des Sourds de la Mauricie inc.

2850, boul. Royal, C.P. 1383, Trois-Rivières, Qc G9A 5L2 Tél.: 1 (819) 694-0292 (ATS ou VOIX)

CONSEIL D'ADMINISTRATION 1994-1995

Suzanne Rivard, présidente et directrice générale

Annette Gingras, secrétaire

Richard Gingras, administrateur

Linda Boutin, secrétaire et réceptionniste du bureau ASM

40e anniversaire de fondation de l'A.S.M., 7 octobre 1995



Septième soirée de la Saint-Valentin du Club Abbé de l'Épée inc.

Par Jacques RAYMOND, président du CAE

Le 11 février dernier, Danielle Morin, Huguette et Yvon Schinck organisaient, en collaboration avec de nombreux membres du Club Abbé de l'Épée, une magnifique soirée pour la Saint-Valentin. Plusieurs activités ont eu lieu durant cette fête et ont déridé les 102 amoureux présents: spectacle humoristique, *Coeurs gagnants*, (une version Valentin du jeu *La Poule aux oeufs d'or*) et *Histoires amoureuses*.

L'ambiance carnavalesque a duré toute la soirée et tous se sont promis de venir fêter à nouveau en février 1996. Au revoir les amoureux et à l'an prochain. ■



Les organisateurs.



Des amoureux heureux.



Une partie de l'assistance.



Du pain et des jeux.



Des heureux gagnants.



L'équipe du buffet: huit femmes... un seul homme.



Le buffet et les gourmands.

Photos: Yvon SCHINCK



Nouvelles de l'Association des Sourds de Québec, Inc.

Par **Claude MOREAU**, collaboration spéciale

Tournoi *Bataille canadienne*

Messieurs Donald Murray, André Savard et Lucien Genest ont organisé, le 11 février dernier, un tournoi *Bataille canadienne* qui réunissait quatre-vingt-cinq (85) spectateurs. Les seize (16) participants au tournoi étaient regroupés en quatre équipes mixtes: le *Carnaval*, le *Budweiser*, l'*Aigle* et les *Canadiens de Montréal*. Chaque équipe devait réussir quatre épreuves: scie, tir à la corde, tir au poignet et «chute». L'*Aigle*, l'équipe championne, était formée du capitaine Marie-Louis Boivert, de Michel Fouquet, Francelyne Berger et Sonia D'Astous. L'équipe s'est mérité un prix de 32 \$, somme partagée entre les membres de l'équipe.

Donald Murray a organisé un concours d'habit d'été auquel ont participé Cyrille Maheux, Denis Pouliot, Jacques Riverin et Ida Sheehy. Un premier prix, d'une valeur de 25 \$, est allé à Cyrille Maheux, alors que le second de 10 \$ est allé à Denis Pouliot.

Les prix de présence furent remportés par:

- | | |
|--|-------------------------|
| 1 ^{er} prix d'une valeur de 40 \$ | Denis Pouliot |
| 2 ^e prix d'une valeur de 25 \$ | Pierrette Label |
| 3 ^e prix d'une valeur de 15 \$ | Alain Laverdière |

La loterie *Super 7* de l'ASQ, organisée par Jacques Boudreault a fait une heureuse gagnante. En effet, Sonia D'Astous s'est vue remettre un chèque de 145 \$ pour son choix de 5 sur 7. ■



Les membres du Conseil d'administration de l'ASQ sont Claude Moreau, Richard Dagneault, André Savard, Jacques Boudreault, Nicole Racine, Lucien Genest, Benoit Bouchard et Donald Murray.



L'*Aigle*, l'équipe gagnante, était composée de Donald Murray, Francelyne Berger, Michel Fouquet, Sonia d'Astous et Marie-Louis Boivert. L'équipe a remporté 32 \$.

Photos de Claire-Lyne POIRIER

Ligue de grosses quilles des Sourds de Québec

Par **Denis VILLENEUVE**

Photos de **Claire-Lyne POIRIER**

Neuf chanceux ont joué une partie parfaite «300». Même que Roch Dauphinais a répété l'exploit deux fois.

Sur les quatre-vingt-dix inscriptions, dix-huit personnes se sont méritées des prix dont:

| Hommes | | Triple | Hand. | Total | Prix |
|----------------------|-------------------------|--------|-------|-------|--------|
| 1 ^{er} prix | Lionel Ouellet | 841 | 39 | 880 | 400 \$ |
| 2 ^e prix | Jacques Voyer | 746 | 78 | 824 | 225 \$ |
| 3 ^e prix | Roch Dauphinais | 796 | 27 | 823 | 150 \$ |
| 4 ^e prix | Denis Villeneuve | 801 | 0 | 801 | 130 \$ |
| 5 ^e prix | Lauréat Gauthier | 749 | 33 | 782 | 125 \$ |

| Femmes | | Triple | Hand. | Total | Prix |
|------------------------|--|--------|-------|-------|-------|
| Claire Melançon | | 661 | 90 | 751 | 68 \$ |

Les gagnants du match «Final Play» sont

| | | | |
|----------------------|-------------------------|-------|---|
| 1 ^{er} prix | Roch Dauphinais | 67 \$ | |
| 2 ^e prix | Lionel Ouellet | 32 \$ | |
| 3 ^e prix | Jacques Voyer | 16 \$ | |
| 4 ^e prix | Denis Villeneuve | 9 \$ | ■ |



Les quatre heureux gagnants du match «Final Play». Dans l'ordre habituel: Denis Villeneuve, Jacques Voyer, Lionel Ouellet et Roch Dauphinais.



Des «parfaits 300» Roch Dauphinais, Marcel Carrier, Denis Villeneuve, Lionel Ouellet et Denis Harrison.



Maude Lessard à gauche et Manon Brière à droite, les deux organisatrices en compagnie des gagnants du tournoi de grosses quilles: Roch Dauphinais, Lauréat Gauthier, Claire Melançon, Lionel Ouellet, Jacques Boudreault, Jacques Voyer et Denis Villeneuve.

(suite et fin)

Soirée Western et indienne

La soirée Western et indienne s'est tenue le 18 mars dernier à la salle du Centre Mgr. Bouffard de Québec. Cette soirée, organisée par Manon Brière et Maude Lessard dans le cadre du tournoi de grosses quilles des Sourds de Québec, réunissait 179 personnes.

La soirée a connu un franc succès tant par l'enthousiasme des invités que par leur grande participation aux divers jeux organisés dont le maquillage indien et le concours du plus beau costume Western et indien.



On voit Maude Lessard, à gauche, et Manon Brière, à droite, en compagnie des grands gagnants du prix de maquillage M. Jacques St-Hilaire de Montréal et Hélène Lévesque-Lafleur de Québec.

Plusieurs prix furent attribués aux participants. Ainsi, Hélène Lévesque-Lafleur de Québec et Jacques St-Hilaire de Montréal se sont mérités le grand prix de 70 \$ pour leur maquillage indien. Le deuxième jeu a permis à Marie-Josée Doyon, Jean-Pierre Fiset, tous deux de Québec et Yves Turbide de Montréal, de se partager un prix de 40 \$. Puis, faute de costume d'indien, le prix du plus beau costume Western est allé à Lise Boudreault qui s'est méritée 28 \$. Quant aux trois prix de participation, d'une valeur de 25 \$ chacun, ils sont allés à Jocelyn Kelly, Louise Fontaine et Margot Brisson. ■

Photos de Claire-Lyne POIRIER



Manon Brière et Maude Lessard remettent à Lise Boudreault, au centre, le prix du plus beau costume de la soirée.

Voyage culturel à Washington D.C.

Par Alain ELMALEH, collaboration spéciale

Il y a deux ans se formait un nouveau comité au Centre de loisirs des Sourds de Montréal (CLSM), le comité de la jeunesse, dont le but est d'offrir un programme d'activités sociales, culturelles et sportives aux jeunes étudiants sourds de la polyvalente Lucien-Pagé. Entre 15h30 et 18h, les jeunes viennent au Centre pour participer aux activités, pour faire des jeux de société ou simplement pour se rencontrer entre amis. Les membres du comité considèrent essentiel d'offrir aux jeunes des activités intéressantes et un lieu de rencontre plutôt que de les laisser vagabonder dans les rues, dans les stations de métro, dans les restaurants, etc.

En plus de se divertir entre jeunes, les étudiants en profitent pour approfondir leurs connaissances de la culture sourde ainsi que pour pratiquer intensivement la Langue des signes, des notions essentielles pour l'avenir. En participant aux activités du Centre, ils s'intègrent lentement à la communauté sourde et se créent des liens fraternels avec d'autres sourds.

Durant la semaine de relâche de février, dix jeunes âgés entre 13 et 18 ans ont participé à un voyage à Gallaudet. Les jeunes ont travaillé un an et demi à la préparation et au financement de leur voyage. En tout, ils ont réussi à amasser 5 500\$.

Pour eux, le voyage fut une opportunité d'apprentissage et de comparaisons entre les États-Unis et le Canada. L'Université Gallaudet a laissé une forte impression sur les jeunes qui se sont sentis comme dans une petite ville de sourds.

Les étudiants auraient aimé pouvoir rester une semaine de plus afin de visiter la ville de Washington, mais l'école les attendait. Ils ont apprécié leur voyage et en sont revenus riches d'expériences et de souvenirs.

Je profite de l'occasion pour remercier publiquement les donateurs et les commanditaires du voyage, mais surtout le Centre de loisirs des Sourds de Montréal, pour le support financier qu'ils ont apporté à nos jeunes et qui leur a permis de réaliser leur beau voyage.

Je tiens à remercier plus particulièrement Dominique Lemay, responsable du groupe, qui m'a offert son support et son aide durant les longs mois de préparation et de la courte semaine de la grande aventure du voyage à Gallaudet. ■



De gauche à droite: Dominique Lemay, responsable du groupe, Alexandre Baker, Martin Morel, Julie Courteau, Sylvain Gélinas, Eric Guindon, Jonathan Elmaleh, Steve Casista, Eric Chalifoux, Alain Elmaleh, directeur des jeunes du CLSM.



Le groupe de jeunes voyageurs devant le monument du Capitole à Washington.



Les p'tits moteurs

François Major

■ Les sourds sont champions pour se tirer dans les pieds. Prenez le congédiement de **Gilles Read** par le conseil d'administration du **Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM)**. Congédiement annulé par un vote des membres (77 à 11) réunis en assemblée spéciale. Un tel virement de situation additionné aux problèmes d'autres associations comme au **C.L.S.M.** prouvent qu'on manque souvent de professionnalisme dans les nominations sur les C.A. Trop souvent le **procès-verbal** devient un **procès gestuel** et le **désordre du jour** remplace l'ordre du jour. Approuvé et secondé à l'unanimité.

☆☆☆

■ Pour ceux et celles que les jeux de hasard intéressent, je vais vous donner un petit tuyau : «LE» gars à rencontrer c'est **Yves Jasmin**. Son appartement est dans le sous-sol du casino de Montréal et comble de chance il a encore sa chemise sur le dos, ce qui permet de croire qu'il n'a pas encore tout perdu. «Attention, nous précise Yves, très peu de gens font de l'argent au casino mais beaucoup en perdent.» Alors Yves, cette mise en garde ça veut dire : Faites ce que je dis mais ne faites pas ce que je fais ?



Yves Jasmin

☆☆☆

■ **La Petite Italie**, ce quartier autrefois presque exclusivement réservé aux Italiens, change lentement mais très visiblement. C'est le quartier que je connais le plus à Montréal parce que c'est tout près de l'ancien Institut des Sourds, et maintenant le **CQDA**, le **CCSMM**, le **RQST** et **Voir Dire** ont leur bureau tout près, coin Castelnau et St-Laurent. Alors si vous venez nous rencontrer profitez-en pour visiter le coin et, au lieu de vous précipiter chez Dino «Le Roi du Pogo» arrêtez-vous au restaurant **Huong-Quê**, 7102, Saint-Laurent. Cuisine vietnamienne authentique; pas de brochettes de minou ni de spare ribs de pigeon. Et puis, si vous préférez les mets italiens vous pourrez dîner à la **Piazza Navona**, coin Mozart et St-Laurent. Pour 5 \$ le menu complet avec spaghetti «al dante» et une bonne portion d'un pudding au pain bien québécois pour dessert. Ça c'est ce qu'on appelle un mariage ethnique heureux.

☆☆☆

■ Que feriez-vous si vous aviez la chance de gagner 2 millions \$? C'est le gros problème qu'a eu à résoudre **Claire Rodrigue** dernièrement lorsqu'elle a gagné ce montant au Super 7 de Loto Québec. 2 000 000 \$ ça paierait l'hypothèque de ma maison et je pourrais même faire réparer les craques dans les murs en ciment de mon garage. À bien y penser j'ai déjà gagné à la Loto mais... pour savoir combien j'ai gagné divisez 2 000 000 par 2 et enlevez cinq zéros. Il ne reste pas grand-chose mais ça paie le baloney et le café, merci quand même.



Claire Rodrigue

■ Dans le temps de César et de ses Romains on baptisait les enfants de prénoms comme **Pierre, Jean et Paul**. D'autres parents par contre étaient beaucoup plus originaux et baptisaient leurs enfants **Hérode, Barabas ou Azarias**. C'est selon qu'on voulait en faire un **Bêret Blanc** ou un **Hell Angel**. Mais à part d'être antiquaire que peut bien faire un gars aujourd'hui avec un prénom comme **Azarias** ? Bien des choses, croyez-moi car notre **Lion Azarias Vézina** s'est même permis de s'acheter un condo sur l'île Margarita, au Venezuela, où il vous invite pour moins de 200 \$ par semaine. Un petit problème cependant, spécifie **Azarias**, c'est le transport. Alors pour rester dans la classe économique il vous suggère un aller-retour à la nage. N'apportez pas trop de bagages. Un bikini, une brosse à dent pis un condom réversible et... extensible !



Azarias Vézina

☆☆☆

■ Pour rester dans la publicité gratuite une petite mention au sujet de la **Brasserie Réal Massé** à Boucherville. C'est là qu'on se ramasse toute la gang quand on a quelque chose ou quelqu'un à fêter. Ça nous prend pas de grosses raisons pour fêter. À l'exception de **Marius Latulippe** «le déjà vieux» qui a 52 ans, on approche tous la cinquantaine alors on a décidé de fêter les 50 ans de tous et chacun. Le rituel est immuable : on se cache dans la brasserie, l'heureux ou l'heureuse quinquagénaire arrive, c'est la surprise et on fête. Les deux derniers à se faire pigner furent **Pierre Pigeon** et **Jeanne-D'Arc Paradis**. Près d'une centaine de fêtards à chaque anniversaire, Monsieur Girard, le propriétaire, nous aime ben gros.



Jeanne-D'Arc Paradis

☆☆☆

■ **Lysette Lamontagne** quitte le conseil d'administration du Centre Québécois de la Déficience Auditive (**CQDA**) après plus de 10 années de bénévolat durant lesquelles elle a représenté le **FRAT**, une association d'assurance. Lysette c'est notre Jeannette Bertrand. Elle jase beaucoup parce qu'elle a beaucoup d'idées. Sa dernière intervention au C.A. du **CQDA** visait à fournir des services d'interprètes aux autochtones, notamment aux **Inuits du Grand Nord** québécois. C'est pas banal comme suggestion mais ça pourrait rester sur la glace à moins qu'on trouve des interprètes qui aiment la graisse de baleine et les tournedos de phoque. **Monsieur Bourcier**, êtes-vous disponible pour aller faire un tour au pays d'Agaguk ?



Lysette Lamontagne

☆☆☆

■ Plusieurs personnes sourdes s'ennuient à mourir lorsqu'elles sont seules à la maison. Ce qui ne risque pas d'arriver aux sœurs **Beaulieu**. Issues d'une famille de 14 enfants, cinq d'entre elles sont sourdes et demeurent à Montréal. Inutile de préciser qu'elles sont souvent ensemble mais comment les reconnaître ?



Les voici de gauche à droite: **Isabelle, Alice, Lucienne, Noëlla et Denise**. Si vous avez peur d'oublier leur prénom ou de mélanger les noms, gardez cette photo dans votre porte-feuille.



CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ SOURDE DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
65 ouest, de Castelnau, bureau 300, Montréal, Qc H2R 2W3 Tél.: (514) 279-7609 (secrétaire) ATS

Le Centre de la Communauté Sourde du Montréal Métropolitain (CCSMM) offre des services de consultation, des cours et met sur pied des projets dans le but d'aider toute personne avec un problème quelconque.

Président: **Jean-Guy Richard** Directeur de la santé: **Denis Henry**
Vice-président: **Jean-Yves Vachon** Directeur: **Jean-Luc Beblanc**
Secrétaire: **Louise De Serres** Directeur: **Alain Turpin**
Trésorière: **Lyne Noiseux** Dir. général: **Gilles Read**



UN ORGANISME FINANÇÉ PAR / AN AGENCY FINANCED BY

COTISATION ANNUELLE

| | 1 an | ou | 3 ans |
|------------------------------|----------|----|----------|
| Membre individuel | 10.00 \$ | | 28.00 \$ |
| Couples | 18.00 \$ | | 50.00 \$ |
| Membre de soutien | 20.00 \$ | | 55.00 \$ |
| Étudiant(e) avec carte | 5.00 \$ | | --- |
| Âge d'or individuel (55 ans) | 5.00 \$ | | 15.00 \$ |

Naissances et baptêmes

Simon est né le 7 décembre 1994, 2^e enfant de Manon Constantineau et Alain Oligny. Il a été baptisé le 4 mars 1995.

André-Philippe est né le 1^{er} janvier 1995, 1^{er} enfant de Marie-Hélène Boulanger et Marc-André Wilhelmy. Il a été baptisé le 18 mars 1995.

Sophie est née le 30 octobre 1994, 1^{er} enfant de Marie-Josée Poirier et Aron Le Masurier. Elle a été baptisée le 19 mars 1995.

Sara-Jade est née le 24 mars 1995, 2^e enfant de Johanne Duval et Marc Roy.

Félicitations aux heureux parents

Mariage

Le 22 avril 1995 à St-Hyacinthe, l'Abbé Paul Leboeuf a béni le mariage de France Cordeau et Gaétano Abbruzzese.

Félicitations aux nouveaux mariés

Décès

À Margaree en Nouvelle-Écosse, le 4 décembre 1994, est décédé Jean Carignan à l'âge de 57 ans. Il était le frère de Michel Carignan (Louiselle Baribeau).

Le 5 mars 1995, le frère de Rachel St-Denis est décédé à l'âge de 60 ans.

À East Angus, le 7 mars 1995, est décédée Diana Bernier-Bédard à l'âge de 88 ans. Elle était la mère de Rachel Bédard.

À Montréal, le 9 mars 1995, est décédée Béatrice Maisonneuve à l'âge de 83 ans. Elle était la mère de Guy St-Pierre et la belle-mère de Thérèse St-Pierre (Jasmin).

Le 1^{er} avril 1995, est décédé Pierre Maltais à l'âge de 79 ans. Il laisse son frère Antoine et son neveu André Maltais, tous deux sourds.

DÉCÈS DU FRÈRE JOSEPH MAX WASCH, CLERC DE SAINT-VIATEUR

Le 13 mars 1995, au Centre Hospitalier Régional De Lanaudière, est décédé le Frère Joseph Max Wasch, à l'âge de 82 ans, dans la 58^{ème} année de sa vie religieuse.

Du début de sa postulance, en 1935, chez les Oblats de Saint-Viateur (pour les religieux sourds) jusqu'à son décès, le F. Wasch ne connaîtra que la seule résidence Saint-Laurent à Montréal, l'ancienne Institution des Sourds.

Il y est d'abord affecté comme tailleur à l'atelier des religieux puis à la réparation des habits des jeunes élèves sourds.

De 1953 à 1970, le F. Wasch exerce la fonction de professeur de la classe des signes. Son enseignement est clair, les élèves l'apprécient et le respectent. Entre-temps, il a atteint la préparation qui le conduit à la promesse perpétuelle de persévérance chez les Oblats de Saint-Viateur, et sera choisi pour être leur supérieur.

En 1971, s'ouvre la polyvalente Lucien-Pagé qui ménage des centaines de places pour l'éducation au secondaire des élèves sourds. Le F. Wasch y sera professeur jusqu'en 1980 alors qu'il s'adonne par la suite à des services communautaires diversifiés.

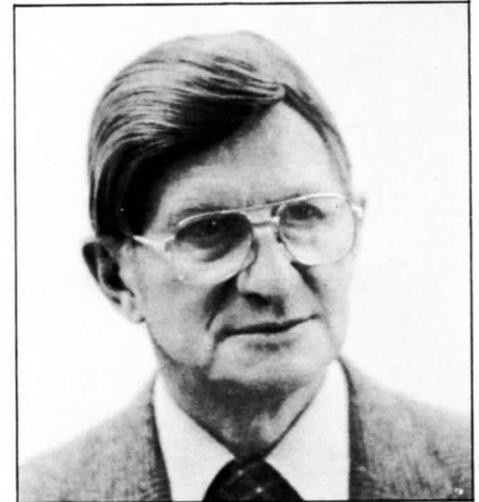
Le 11 février 1984, il fera profession perpétuelle avec ses frères sourds dans la Congrégation des Clercs de Saint-Viateur; suite à quoi, il continuera à rendre service à sa résidence.

La maladie l'oblige à se rendre au Centre

À St-Georges-de-Beauce, le 1^{er} avril 1995, est décédée Marguerite Breton-Perron à l'âge de 89 ans. Elle était la grand-mère de Michel Thibaudeau.

Le 19 avril 1995, est décédé Alcide Bégin à l'âge de 69 ans. Il laisse dans le deuil sa conjointe Lorraine Vautour.

Nos sincères condoléances



Champagneur pour divers séjours plus ou moins longs où il est décédé.

Le F. Wasch laisse dans le deuil sa famille religieuse et particulièrement ses frères religieux sourds. Il laisse également une soeur, Ruth et deux frères, Arthur et Marvin.

Le F. Wasch a été exposé au 450 avenue Querbes, Outremont, le mardi 14 mars 1995. Ses funérailles ont été célébrées au même endroit, le mercredi 15 mars courant à 10 heures et suivies de l'inhumation au cimetière de la Congrégation à Rigaud. ■

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Le pique-nique annuel en plein air au camp Villa Notre-Dame-de-Fatima, à Vaudreuil, aura lieu dimanche le 6 août 1995. Il y aura une messe à 11 heures.

Bienvenue à tous ■

CONCENTREZ SUR UNE IDÉE



Jacques DUFRESNE
Président de l'A.S.L.

Réformer votre vie

Bonjour à tous,

Si vous avez recours à la pensée, elle deviendra une puissance intérieure et vous amènera sur la route des richesses, du bonheur, de la parfaite santé, de la liberté et de la paix de l'esprit.

La pensée vous offre la preuve positive de l'existence de cette puissance

et vous explique comment vous en servir grâce à un **Plan d'action de soixante (60) secondes.**

Ces pensées vont changer votre vie

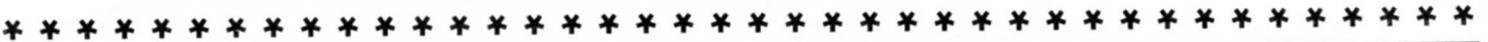
Faites de sages placements...

Ne gaspillez pas votre énergie. Surveillez les dépenses de votre pensée en investissant sagement toutes vos pensées. Souvenez-vous que, dans votre esprit, la loi de parcimonie doit prévaloir et que vous devez économiser vos présomptions. L'Univers est. Il

vous dit: «Ces affirmations doivent être vos prémisses car la Foi est la substance des choses qu'on espère».

Avoir la foi, c'est percevoir la réalité de l'idée, de la pensée ou de l'image créée en votre esprit. Vous avez la foi lorsque votre idée d'un livre, d'une pièce de théâtre, d'une composition ou d'une invention est aussi réelle que votre main ou votre coeur. La substance des choses que l'on espère, c'est cela. L'évidence des choses que l'on ne voit pas, c'est cela. Je ne vois pas la nouvelle invention que vous avez à l'esprit. Pourtant, si vous-même acceptez cette idée et si vous lui accordez votre attention, la loi de la croissance fera effet. Semblable à la semence que l'on enfonce dans la terre, votre idée s'attirera les éléments nécessaires à son épanouissement.

Il est très étrange de constater que les sourds s'attendent à avancer dans la vie, à être heureux et en bonne santé sans devoir utiliser leurs facultés mentales. Pourtant, il ne viendrait pas à l'idée d'un sourd de conduire une automobile sans avoir pris des leçons, pas plus qu'il ne se mêlerait de chimie sans avoir étudié cette science. L'utilisation de la pensée est un processus tout aussi réel et tout aussi défini que la préparation chimique du carbonate monosodique communément appelé bicarbonate de soude. Vous êtes à même de faire dans votre esprit des combinaisons mentales merveilleuses, des combinaisons qui transformeront votre vie. Les pensées sont des choses réelles, et **tel un homme pense dans son coeur, tel il est.** ■



La communauté sourde sera présente au «Grand Tour cycliste '95» du 5 au 12 août



Par Pierre PIGEON, collaboration spéciale

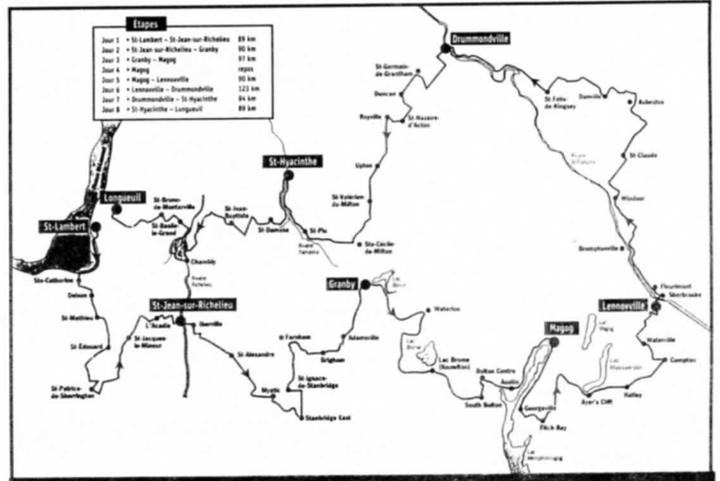
Dix cyclistes sourds seront de la deuxième édition du «Grand Tour», qui aura lieu du 5 au 12 août 1995. Le départ sera donné à St-Lambert le 5 août et pour le premier soir, on sera à St-Jean-sur-Richelieu. On se rendra ensuite à Granby pour notre 2^e nuit sous la tente. Les 3^e et 4^e jours, on couchera à Magog. La 5^e étape s'arrêtera à Lennoxville et ensuite à Drummondville pour la 6^e nuit. De Drummondville on gagnera St-Hyacinthe pour notre dernière nuit avant d'entreprendre le dernier parcours qui nous mènera à Longueuil. À noter que les trajets pour se rendre dans chaque ville-étape font des détours qui permettent de visiter des sites ruraux et d'intérêt touristique de la région. Chaque étape compte pour plus de 90 km. Voir la carte pour l'itinéraire du «Grand Tour 1995».

Manon Carbonneau, Henri Girouard, Berton Veira, Serge Bergeron, Martin Morisset, François Ste-Marie, Benoît Ouellette, Gilles Babin, Rita et Pierre Pigeon ont choisi de prendre leur vacances à vélo. Pour la plupart du groupe, c'est une première expérience de cyclotourisme, François a déjà participé à la première édition et a adoré l'expérience. Rita et Pierre font du cyclotourisme depuis plusieurs années.

À vos ans consoeurs et confrères des villes et villages du parcours. Nous aimerons vous voir et jaser quelque peu avec vous ou encore vous adresser un simple *bonjour*. Nous avons choisi de porter nos couleurs pour être mieux reconnu et aussi pour nous retrouver plus facilement parmi les 2000 participants. Nous aurons des rubans rouges et jaunes attaché derrière notre casque. Et en plus on portera l'oreille barré dans le dos ou sur notre vélo pour permettre aux 1990 autres de mieux nous identifier. Y en a-t-il d'autres qui se sont inscrits? Si oui contacter l'auteur de ces lignes, il nous fera plaisir de vous accueillir dans le groupe.

Dimanche le 7 mai, fut notre première sortie d'entraînement. On promet d'être en forme pour l'événement. Voici quelques anecdotes après cette première sortie de 80 km.

- Henri possède le seul vélo au monde équipé d'ailes qui permettent le vol plané.
- Martin est à la recherche d'un «trailer» pour son stock de pneus de rechange.
- Berton ferait bien d'équiper sa toute nouvelle bécane de roues stabilisatrices.
- Manon, déjà en forme, la tricheuse, elle qui est allée s'entraîner à Cap Code, s'est permise de faire la barbe à plusieurs mâles dans la montée du Mont-Royal.
- Serge n'en finissait plus de se renseigner pour équiper son hybride de tous les gadgets permettant de gagner quelques secondes.
- Gilles aime bien mener le train à vive allure, c'est à voir s'il mènera les 2000 à un train d'enfer.
- Rita se cherche un siège super moelleux.
- Pierre: par respect aux 1999 autres ferait bien de prendre rendez-vous avec Marie-Hélène.
- Benoît, on ne l'a pas vu, a-t-il repris sa mauvaise habitude de pédaler dans les fossés.



ITINÉRAIRE DU GRAND TOUR 1995

- François 1^{er} déjà expérimenté, s'est permis de sauter cet entraînement.

Lors de cette première journée s'étaient joints à nous Gilles Boucher qui se dit prêt pour le Grand Tour de l'an 2000 et Mario Ranger qui préfère attendre que la gent féminine soit plus présente.

Le temps frisquet ne nous a pas empêché de vivre une très belle expérience et de visiter les pistes cyclables de l'île de Montréal. Plusieurs autres sorties sont prévues. On se promet une sortie à chaque fin de semaine. Le 11 juin on partira de Boucherville pour se rendre à Chambly rejoindre le groupe de Plein Geste pour pédaler la voie cyclable du Canal Chambly avec eux puis on reviendra à notre point de départ par le même chemin, ce qui fera une randonnée de plus de 90 km.

Celles et ceux qui désirent se joindre à nous sont les bienvenus. Il suffit de contacter l'un de nous et d'être capable de rouler sans arrêter pendant une heure, à une moyenne de 22 km/h. ■



AIM CROIT soutient Eugenio Filippelli

Par Colette BÉCHARD, pour l'équipe d'AIM CROIT

L'équipe d'AIM CROIT est fière de s'associer, par le biais de sa modeste contribution financière, aux efforts de l'un de ses candidats, **Eugenio Filippelli**. Ce dernier se distingue par son courage, sa ténacité et sa volonté de réussir.

Seul sourd de l'équipe de randonnée pédestre de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), Eugenio a participé, du 13 mai au 4 juin dernier, à une expédition au mont Blanc en Europe.

Il a dû amasser des fonds qui lui permettront de payer sa part des coûts reliés à ce périple.

Nous souhaitons que d'autres voix se joignent à la nôtre et contribuent financièrement. Vous pouvez rejoindre Eugenio au: 6037, rue Houel, Saint-Léonard (Québec) H1S 1N6, tél. : (514) 383-4903 ■



Jeanne Lavergne et Suzanne Sislian de AIM CROIT en compagnie d'Eugenio Filippelli.



LES IMMEUBLES
PROVENCHER
MOQUIN INC.

5127, Beaubien Est, Montréal (Québec) H1T 1V8
Téléphone: (514) 721-2221 Fax: (514) 721-5455

POUR VENDRE OU ACHETER VOTRE MAISON
15 ANNÉES D'EXPÉRIENCE
ESTIMATION SANS FRAIS
SERVICE GRATUIT D'INTERPRÈTES PROFESSIONNELS
(MEMBRES DE L'ASSOCIATION DES INTERPRÈTES)



Francine MOQUIN
Agent immobilier agréé
Tél.: 721-2221 (VOIX)

FÉDÉRATION DE LA RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE PHYSIQUE DU QUÉBEC



Institut Raymond-Dewar

Montréal, Laval et banlieue
montréalaise

3600, rue Berri
Montréal, Qc H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2581 (VOIX et ATS)

*0-4 ans / 4-12 ans / 12-21 ans / 21-65 ans /
65 et plus / sourde-aveugle tout âge.*



Institut des Sourds de Charlesbourg inc.

Région de Québec

775, rue Saint-Viateur
Charlesbourg, Qc G2L 2S2

Tél.: (418) 623-9801 (VOIX) (418) 623-7377 (ATS)

*0-99 ans avec déficience auditive permanente et
significative (presbycusis, acouphènes, surdité professionnelle,
surdi-cécité, implant cochléaire, surdité congénitale).*



Centre de réadaptation La RessourSe

Région de l'Outaouais

325, rue Laramée
Hull, Qc J8Y 3A4

Tél.: (819) 777-6261 (VOIX) (819) 777-0701 (ATS)

Clientèle de 0 à 21 ans



Maison Rouyn- Noranda

Abitibi - Témiscamingue

C.P. 1055
Rouyn-Noranda, Qc J9X 5C8

Tél.: (819) 762-6592 (VOIX)

*Déficience physique, motrice, sensorielle, jeunes en difficulté d'adaptation,
autisme (points de services: Amos, La Sarre, Ville-Marie, Val-d'Or).*



Centre de réadaptation Estrie inc.

Estrie

1930, rue King Ouest
Sherbrooke, Qc J1J 2E2

Tél.: (819) 346-8411 (VOIX et ATS)

*Enfants, adolescents, adultes francophones ou anglophones ayant une
déficience auditive congénitale ou acquise, à caractère permanent
(points de services: Asbestos, Lac-Mégantic, Windsor, East Angus).*



Centre de réadaptation Le Bouclier

Laurentides et Lanaudière

260, rue Lavaltrie sud
Joliette, Qc J6E 5X7

Tél.: (514) 755-2741 (VOIX)

0 - 7 ans (points de services: Joliette, Repentigny, St-Jérôme, Ste-Agathe).

Services montréalais de réadaptation

Montréal

261, rue Laurier
Granby, Qc J2G 5K9

Tél.: (514) 777-4641 (VOIX)

*Priorisation aux enfants âgés entre 0 et 5 ans présentant soit une déficience
motrice, auditive ou des troubles de la parole et du langage
(points de services: Valleyfield, St-Hyacinthe).*



Centre de réadaptation L'Inter Action (Hôpital de Mont-Joli)

Bas St-Laurent,
Gaspésie et
Îles-de-la-Madeleine

780, avenue du Sanatorium
Mont-Joli, Qc G5H 3L6

Tél.: (418) 775-6247 (VOIX)

Clientèle: de tout âge (point de services: Rivière-du-Loup)

LES YEUX POUR ENTENDRE.



LES MAINS POUR LE DIRE.

Pouvoir communiquer, c'est d'abord et avant tout avoir la possibilité de dire et la faculté d'entendre.

Dans le but d'offrir, en tout temps, un service téléphonique accessible aux personnes vivant avec une déficience auditive, Bell Canada a créé le *Service de relais Bell* (SRB). À l'aide d'un téléphoniste du SRB, une communication peut être établie entre une personne entendante et un interlocuteur disposant d'un ATS (appareil de télécommunication pour les sourds).

Pour en savoir davantage, communiquez avec le *Service de relais Bell*.

Personnes sourdes: 711 ou 1 800 363-6511

Personnes entendantes: 1 800 855-0511

